

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	04	SOCIAL	01	ADMINISTRATION	52
ECONOMIE	04	ENERGIE	01	NON DEFINIS	03

N° 3078

11 Juin 2024

11 June 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [018/DA/FEICOM/DG DU 03 juin 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°018/DA/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2024 POUR LA FOURNITURE DES PNEUS AU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

2

Reference [ADDITIF N°03](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°3 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°017/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MEDICAMENTS ADJUVANTS A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

3

Reference [001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 DU 24 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FODECC/CSPM/2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

4

Reference [06/2024/DM/C.NKMT/SG de la 24/06/24](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE N° 06 /2024/DM/C.NKMT/SG DE LA 24/06/24 PORTANTEATTRIBUTION DE APPEL D'OFFRE N°007/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 03/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU STADE MUNICIPAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

5

Reference [3569/2024/DG/DAG/SDPA/SMA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°3569/2024/DG/DAG/SDPA/SMA DU 10 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 06 MAI 2024 RELATIF A LA FOURNITURE, LE TRANSPORT, LE MONTAGE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAUX AU SEIN DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

6

Reference [ADDITIF N°07](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°7 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 05 FEVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MEDICAMENTS ESSENTIELSÀ L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference	D13-152/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-152/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 05 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/D13-58/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01/04/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU SUD-OUEST FINANCEMENT : BIP 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

8	Reference	011/C/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/C/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 10 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/DAONO/MINEP1A/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINESINFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DE MISE ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE LA CDEN,EN TROIS(03)LOTS.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

9	Reference	001016 CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 001016 CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 06 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CRTV/ CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES TOILETTES AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II. EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	03/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°03/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 08/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (LOT UNIQUE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

11	Reference	05/2024/C/C.NKMT/SG du 31/05/24 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/2024/C/C.NKMT/SG DU 31/05/24 APPEL D'OFFRE N°005/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE NKOLEKABELI ET SOA-SI ; COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

12	Reference	03/2024/DM/C.NKMT/SG de la 31/05/24 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N° 03 /2024/DM/C.NKMT/SG DE LA 31/05/24 PORTANTEATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 23/03/2024 POUR L'OUVERTURE DE LA VOIX D'ACCÈS AU STADE MUNICIPAL DE NKOLMETET DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

13	Reference 010/DA/FEICOM/DG DU 03 juin 2024 Lire Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°010/DA/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2024 POUR L'ACQUISITION DES DÉFIBRILLATEURS PAR LE FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference ADDITIF N°01 Lire Titre/objet ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 13 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT (SS+R+1) D'ONCO-HÉMATOLOGIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference 009/C/C-MGME/SG/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°009/C/C-MGME/SG/2024 DU 11 JUIN 2024DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-MENUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MENGUEME (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

16	Reference 010/C/C-MGME/SG/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/C-MGME/SG/2024 DU 11 JUIN 2024DECLARANT INFRUCTUEUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NTANG DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O DANS LA REGION DU CENTRE. Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	--

17	Reference 000056 CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000056 CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CRTV/ CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES TOILETTES AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II- EXERCICE 2024.FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024 Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	---

18	Reference 04/2024/C/C.NKMT/SG du 31 MAI 2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°04/2024/C/C.NKMT/SG DU 31 MAI 2024 APPEL D'OFFRE N°004/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NKOLMETET-CARREFOUR NGOANTET AVEC BRETELLE ENTRÉE CETIC, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

19

Reference [D13-153/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-153/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 05 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°015/D13-93/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 07/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGALLAN.FINANCEMENT : BIP 2024

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [02/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°02/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 11/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE C0130014 : CARREFOUR AKOMETAM (INTER N9) - CHAPELLE EPC AKOMETAM - CHEFFERIE ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

21

Reference [3570/2023/CFC/DG/DAG/SDPA/SMA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N 3570/2023/CFC/DG/DAG/SDPA/SMA DU 10 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA MAINTENANCE DES ONDULEURS DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

22

Reference [04/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°04/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 12/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE D'APPLICATION D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

23

Reference [00](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 06 MAI 2024 RELATIF A LA FOURNITURE, LE TRANSPORT, LE MONTAGE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAUX AU SEIN DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

24

Reference [03/2024/C/C.NKMT/SG du31/05/24](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°03/2024/C/C.NKMT/SG DU31/05/24 APPEL D'OFFRE N°003/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 23/03/2024 POUR L'OUVERTURE DE LA VOIX D'ACCÈS AU STADE MUNICIPAL DE NKOLMETET DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

25	Reference 2823/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°2823/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 05 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/D13-58/AONO/ MINSANTE/CIPM/2024 DU 01/04/2024, POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU SUD-OUEST. N/A N/A
-----------	---	---

26	Reference 013/DA/DG/CM-SCDP/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION D'ATTRIBUTION N°013/DA/DG/CM-SCDP/2024 Approvisionnements Généraux N/A
-----------	---	---

27	Reference 05/2024/DM/C.NKMT/SG Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DÉCISION MUNICIPALE N°05/2024/DM/C.NKMT/SG DE LA...31/05/24 PORTANTEATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE NKOLEKABELI ET SOA-SI ; COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. Autres Infrastructures N/A
-----------	---	---

28	Reference 06/ONCC/DG/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°06/ONCC/DG/2024 CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 06 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) DE L'ÉQUIPEMENT DE DÉGUSTATION DU CAFÉ Approvisionnements Généraux N/A
-----------	--	--

29	Reference 009/C/C-MGME/SG/SM/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°009/C/C-MGME/SG/SM/2024 DU 11 JUIN 2024DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MENGUEME (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Services et Prestations Intellectuelles N/A
-----------	--	--

30	Reference 010/C/C-MGME/SG/SM/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°010/C/C-MGME/SG/SM/2024 DU 11 JUIN 2024DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NTANG DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O DANS LA REGION DU CENTRE. Travaux N/A
-----------	--	---



RESUME DES CONSULTATIONS

31	Reference 016 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 016 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°006/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023, RELATIF À LA RÉALISATION TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE DE RIZ AVEC BLOCS LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II, LOT 2. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

32	Reference 02/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°02/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_02_/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 11/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE C0130014 : CARREFOUR AKOMETAM (INTER N9) - CHAPELLE EPC AKOMETAM - CHEFFERIE ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference 0057 CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0057 CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/ CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LE CHANGEMENT INTEGRAL DU PLANCHER TECHNIQUE DE CERTAINS LOCAUX DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II- EXERCICE 2024.FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

34	Reference 002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2024 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2024 DU 06/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON JERICHO-TAMONAGUEZE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- EXERCICES 2024. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 27-06-2024
-----------	---

35	Reference 001/AAMI/ONCC/CPIM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊTN°001/AAMI/ONCC/CPIM/2024 DU10JUN 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES SOCIÉTÉS EN VUE DU PERFECTIONNEMENT, LA GESTION ET LA SÉCURISATION DE LA PLATEFORME DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 24-06-2024
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	039/AAONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 039/AAONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2024 DU 04 JUIN 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GÉOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION (REVÊTEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE ET EN BETON BITUMINEUX) DE LA ROUTE SANGMELIMA - NKOLOTOU'OUTOU (19.00 KM) Y COMPRIS BRETELLE DERRIÈRE HÔPITAL DE REFERENCE - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE MINMAP - SITE LÉGION DE GENDARMERIE (1,5 KM) DANS LA RÉGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - EXERCICES 2024, 2025 ET 2026.IMPUTATION : 56 36 125 330005 523511 3605LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GÉOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-07-2024

37	Reference	03/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 08/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (LOT UNIQUE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

38	Reference	832/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 832/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/2024 DU 31 MAI 2024 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 032/AONR/MINTP/CCCM-TR/CIPM-TCRI/2024 DU 25/04/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE MAMPANG - ANGOSSAS, D'UN LINEAIRE DE 30 KM, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

39	Reference	00 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 15 AVRIL 2024 POUR LA MAINTENANCE DES ONDULEURS DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

40	Reference	06/DC/ONCC/DG/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°06/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 06 MAI 2024 RELATIVE À LA FOURNITURE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) DE L'ÉQUIPEMENT DE DÉGUSTATION DU CAFÉ.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	<p>Reference 015 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 015 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°014/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 15/02/2024, RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL POUR LE MISE EN PLACE DES CENTRE DE TRANSFORMATION « CENTRE NUTRITRANSFO » AU BÉNÉFICE DU PADFA II.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

42	<p>Reference 01/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°01/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 11/03/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX CONFORTATIFS SUR LA RO 0102 DU PK 1+000 AU PK 1 + 200 (COMMISSARIAT CENTRAL – CARREFOUR PREFECTURE) DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

43	<p>Reference 008/C/C-MGME/SG/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/C-MGME/SG/2024 DU 11 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-MENUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE DE MENGUEME (PHASE1), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

44	<p>Reference 012/DA/DG/CM-SCDP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°012/DA/DG/CM-SCDP/2024</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

45	<p>Reference 0134/D/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IPG/IP8/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION ? 0134/D/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IPG/IP8/2024 DU 28 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE FORAGE ET D'AMÉNAGEMENT DE 22 POINTS D'EAU REPARTIS EN TROIS (03) LOTS DANS LE CADRE DES TRAVAUX CONNEXES AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE KUMBA-MAMFE. FINANCEMENT : BDEAC, ACCORD DE PRÊT N° 140/CAM-13/01 DU 09/02/2013 /BIP MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

46	<p>Reference 011/C/C-MGME/SG/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/C-MGME/SG/2024 DU 11 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-MGME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA VOIRIE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DANS LA VILLE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [013/AONO/PU/C-BBU/SIGAMP/CIPMP/2024 du 30/05/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 013/AONO/PU/C-BBU/SIGAMP/CIPMP/2024 DU 30/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRÉ A EMINEMVOM I DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. (PHASE I)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-06-2024

48

Reference [01/ACR/C.NGAN-HA/SG/2024 DU 10 JUIN 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION RESTREINTE N° 01/ACR/ C.NGAN-HA/SG/2024 DU 10 JUIN 2024 SUIVANT L'AUTORISATION N°02646-24/L/MINMAP/SG/ DGM/DMTR/EECA-BY DU 29 MAI 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE BAOUSSI, NAGGAH, BEREM, GOP DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-06-2024

49

Reference [013/C/DG/CM-SCDP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/C/DG/CM-SCDP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2024 DU 29 AVRIL 2024 RELATIF À LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE (SCDP).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

50

Reference [001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2024 DU 10 JUIN 24 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II)FINANCEMENT : DON N°CCM 18020 – 1JREFERENCE DU MARCHÉ : N° 001/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 29 AVRIL 2024DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DU MOBILIER DE BUREAU

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

51

Reference [06/2024/C/C.NKMT/SG du 24/06/24](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 06/2024/C/C.NKMT/SG DU 24/06/24 APPEL D'OFFRE N°007/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 03/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU STADE MUNICIPAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

52

Reference [001017CRTV/DG/DAF/DMA/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 001017CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 06 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/ CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LE CHANGEMENT INTEGRAL DU PLANCHER TECHNIQUE DE CERTAINS LOCAUX CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II -EXERCICE 2024.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference 008/C/C-MGME/SG/SM/2024 Lire Titre/objet DECISION N°008/C/C-MGME/SG/SM/2024 DU 11 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE DE MENGUEME (PHASE1), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference 011/C/C-MGME/SG/SM/2024 Lire Titre/objet DECISION N°011/C/C-MGME/SG/SM/2024 DU 11 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-MGME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA VOIRIE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DANS LA VILLE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	---

55	Reference 02/DC/RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2024 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2024 DU 04/06/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DE 1100 TABLES BANCS + 12 TABLES ET 12 CHAISES POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE LA RÉGION DU NORD. Nature de prestation Fournitures Date de cloture 03-07-2024
-----------	--

56	Reference 041/CUD/DSGP/SDPM/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 041/CUD/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°081/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES POPULATIONS DES QUARTIERS SOUS-ÉQUIPÉS OU MAL DESSERVIS DE LA VILLE DE DOUALA. PHASE 3 : AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS, QUARTIER BONABERI, 4E ARRONDISSEMENT Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

57	Reference 012/AONO/PU/C-BBU/SIGAMP/CIPM/2024 du 30 /05/2024 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/PU/C-BBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 30 /05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN PANNEAUX SOLAIRES DE BIWONG BULU DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 20-06-2024
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	04/2024/DM/C.NKMT/SG du 31 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N°04/2024/DM/C.NKMT/SG DU31 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NKOLMETET-CARREFOUR NGOANTET AVEC BRETELLE ENTRÉE CETIC, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

59	Reference	2824/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°2824/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°015/D13-93/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 07/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGALLAN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

60	Reference	000021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°000021/PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/CUG/CIPM/AI/2024 DU 28/05/2024POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC EXISTANT DANS LES TROIS (03) COMMUNESD'ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE GAROUA.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

61	Reference	003/AONR/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2024 DU 05/06/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003AONR/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2024 DU 05/06/2024 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUE, ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE PREALABLES A LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DES ARCHIVES DU MINEDUB
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-07-2024

62	Reference	0000012/AONO/MINEPAT/CISPM/2024 DU 10 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000012/AONO/MINEPAT/CISPM/2024 DU 10 JUIN 2024, EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN(01) VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-07-2024

63	Reference	005/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS-AIE/UGP/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°005/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS-AIE/UGP/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE DE L'EVALUATION DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION (SIG) PILOTE ET DE L'ELABORATION DU CAHIER DE CHARGES DU SIG DU REGISTRE SOCIAL UNIFIE DU CAMEROUN (RESUC) DANS LE CADRE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUEPAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUEFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 70480-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-06-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

64

Reference [018/AMI/MINADER/PADFA II/SGCGS/RPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°018/AMI/MINADER/PADFA II/SGCGS/RPM/2024 DU 10/06/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA PRESTATION DE SERVICES DANS LA PRODUCTION DES CONTENUS EN COMMUNICATION ET LE SUIVI DES RADIOS COMMUNAUTAIRES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-07-2024

65

Reference [00018/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00018/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2024 DU 31 MAI 2024 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES TERRITOIRES RURAUX AU CAMEROUN (SECAL)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-07-2024

66

Reference [008/AC/CAY6/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet N°008/AC/CAY6/CIPM/2024 DU 07/06/2024 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CURAGES DES OUVRAGES EXISTANTS SUR LES RIVIERES MINGOASSI, BIYEME ET MEFOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6. FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2024

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 08-07-2024

67

Reference [006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE SCOLAIRE DE DJOUNGOLO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 08-07-2024

68

Reference [019/AMI/MINADER/PADFA II/SGCGS/RPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°019/AMI/MINADER/PADFA II/SGCGS/RPM/2024 DU 19/06/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (TE) WEBMASTER POUR LA GESTION, LA MAINTENANCE ET LA SÉCURISATION DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DU PROJET

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-07-2024

69

Reference [005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/KADEY/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/KADEY/2024 DU 06/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A OULI, COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-06-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference	004/AONO/RE/DDK/C-OULI/SG/CDPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 004/AONO/RE/DDK/C-OULI/SG/CDPM/2024 DU 06/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE OULI DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-06-2024

71	Reference	008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ABORDS DE LA VOIE STRUCTURANTE DE CARREFOUR LYCEE BILINGUE - CARREFOUR MVOG EBANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 FINANCEMENT : BIP MINFOF - EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	09-07-2024

72	Reference	009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 05/06/2024 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS, FRAIS FUNERAIRES ET SOINS A L'ETRANGER POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAY5 – EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-07-2024

73	Reference	004/DC/CAY7/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CAY 7/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES MEUBLES DE BUREAU POUR LE COMPTE DE CERTAINS CMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-02-6024

74	Reference	007/AONO/CADVI/ST/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CADVI/ST/CIPM/2024 DU 05 JUIN 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	02-07-2024

75	Reference	015/AONO/CBK/SG/2024 DU 28/05/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CBK/SG/2024 DU 28/05/2024 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4*4 DOUBLE CABINE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-06-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) A NGONA 1 (PHASE 1) DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 5 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	09-07-2024

77	Reference	06/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 22/03/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°06/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE DE L'AXE AKOMETAM-NGAT-ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

78	Reference	002/AAMI/ONCC/CPIM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AAMI/ONCC/CPIM/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LA PLANIFICATION, LA MISE À JOUR ET LA GESTION DU SITE WEB DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-06-2024

79	Reference	04/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°04/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 12/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE D'APPLICATION D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

80	Reference	001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION 001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 À L'ATTENTION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DU SOUSMISSIONNAIRE MAK DISTRIBUTION SARL TEL: +237 696 32 15 91 B.P. : 12640 YAOUNDÉ ENTITÉ ACHETEUSE : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II). INTITULÉ DU MARCHÉ: ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DU MOBILIER DE BUREAU. RÉFÉRENCE : N° 001/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 29 AVRIL 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

81	Reference	867/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE3/BB/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 867/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE3/BB/2024 DU 04 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°064/DC/MINTP/CPR-FC/SPM/APM/2023 DU 11 JUILLET 2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME WEB BILINGUE DE SUIVI DES STAGIAIRES DE LA BAD AU SEIN DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

82	Reference	866/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°866/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 DU 04 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N°02262-24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ECA-BYJ DU 08 MAI 2024, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE PROTECTION DES BERGES SUR LE MAYO LIMANI ET AMCHIDE DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTREME NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

83	Reference	004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ABOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	08-07-2024

84	Reference	018 /C/FEICOM/DG DU 03 juin 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°018 /C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE DES PNEUS AU FEICOM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

85	Reference	017/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2024 DU 10 JUIN 24 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II)FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUNREFERENCE DU MARCHÉ : N° 017/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2024 DU 28 MARS 2024DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DES FOURNITURE D'ENTRETIEN POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

86	Reference	017/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION 017/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 À L'ATTENTION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DU SOUMISSIONNAIRE ETS TEAM MPTTEL: +237 691 282 843 ENTITÉ ACHETEUSE : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II). INTITULÉ DU MARCHÉ: ACQUISITION DES FOURNITURE D'ENTRETIEN POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II). RÉFÉRENCE : N° 017/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2024 DU 28 MARS 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
87	Reference	005/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	08-07-2024
88	Reference	007/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 DU 11 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CANTINE À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	09-07-2024
89	Reference	07/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DU VILLAGE AVEBE EN DEUX (02) PHASES DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
90	Reference	01/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 11/03/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX CONFORTATIFS SUR LA RO 0102 DU PK 1+000 AU PK 1 + 200 (COMMISSARIAT CENTRAL – CARREFOUR PREFECTURE) DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

91

Reference [007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE ANGLOPHONE D'ESSOS GROUPE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 08-07-2024

92

Reference [005/AONO/MINEFIA/CDEN/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005 /AONO/MINEFIA/CDEN/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS LE CADRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN DEUX(02) LOTS. FINANCEMENT: BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2024 IMPUTATIONS BUDGETAIRES: 221001 ET 22 1002

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-07-2024

93

Reference [ADDITIF N°04](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°4 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE INSONORISÉ DE 1100 KVA ET LA SYNCHRONISATION AVEC LES DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 500 KVA ET 450 KVA EXISTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION D'ATTRIBUTION N°018/DA/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2024 POUR LA FOURNITURE DES PNEUS
AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur AKOA PHILIPPE CAMILLE, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/FEICOM/CIPM/2024 du 25 mars 2024 pour la fourniture des pneus au FEICOM.

D E C I D E :

Article 1er : La société Africa Distribution and Service (ADS) Sarl, BP : Douala-Cameroun, TÉL : (237)6 70 27 70 27 est déclarée adjudicataire au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert visé supra, pour un montant de soixante-quatorze millions cinq cent quatre mille soixante et un (74 504 061) francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°3 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°017/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MEDICAMENTS ADJUVANTS A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **12 Juin 2024 à 12 H 00 min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°017 /AONO/HGD/CIPM/2024 du 11 avril 2024 pour la fourniture de certains médicaments adjuvants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **05 Juillet 2024 à 12 H 00 min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°017 /AONO/HGD/CIPM/2024 du 11 avril 2024 pour la fourniture de certains médicaments adjuvants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **12 Juin 2024 à 13 H 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **05 Juillet 2024 à 13 H 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

DOUALA le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N°001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 DU 24 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FODECC/CSPM/2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Le Prestataire ci-après a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à la Demande de Cotation susmentionnée :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	PERIODE D'EXECUTION
SOCIETE MAHOL SARL B.P :1375 Yaoundé Cameroun / Tél.: 697 47 75 13	24 970 920	TROIS (03) MOIS

N°	AUTRE SOUMISSIONNAIRE EVALUE	PRINCIPALE OBSERVATION
1	VISUAL COMMUNICATION SARL (VISCOM SARL	Éliminé pour Absence de capacité financière

L'attributaire du Marché est invité à se présenter dès diffusion du présent Communiqué au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble Siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, pour suite des procédures administratives.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du FODECC.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Mai 2024

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE NKOLMETET

DÉCISION MUNICIPALE N° 06 /2024/DM/C.NKMT/SG DE LA 24/06/24 PORTANTE ATTRIBUTION DE APPEL D'OFFRE N°007/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 03/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU STADE MUNICIPAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi N° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi des finances pour l'exercice 2024

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et Complété par le décret N°2012/ 076 du 08 Mars 2012 ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination de Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du département du Nyong et So'o ;

Vu l'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions Internes de Passation de Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Vu la Décision municipale n°005/24/DM/C.NKMT/SG du 27 Février 2024 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune de Nkolmetet

Vu Appel d'offre n°007/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 du 03/04/2024 pour les travaux de construction du stade municipal de Nkolmetet, Commune de Nkolmetet Région du Centre.

Vu le procès-verbal d'ouverture du 13 Mai 2024 de la Commission interne de passation des marchés

Vu La proposition d'attribution du président de la CIPM au Maire de la Commune de Nkolmetet du 24 Mai 2024

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Etablissement : **KOUAM & CIE SARL**, est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée.

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant (Frs CFA)	Délais
Travaux de construction du stade municipal de Nkolmetet.	KOUAM & CIE SARL	25 000 000 NKOLMETET	le 31 Mai 2024 04 mois Le MAIRE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. **ANABA MBARGA Joséphine Solange**

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°3569/2024/DG/DAG/SDPA/SMA DU 10 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 06 MAI 2024 RELATIF A LA FOURNITURE, LE TRANSPORT, LE MONTAGE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAUX AU SEIN DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**

- Vu** la Constitution
Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public ;
Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 13 mai 1977 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/CFC/CIPM/2024 du 06 mai 2024 relatif à la fourniture, le transport, le montage et l'installation du mobilier de bureaux au sein de l'immeuble siège du Crédit Foncier Du Cameroun.

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/CFC/CIPM/2024 du 06 mai 2024 relatif à la fourniture, le transport, le montage et l'installation du mobilier de bureaux au sein de l'immeuble siège du Crédit Foncier Du Cameroun est attribué à l'entreprise :

N°	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA
1	GROUPEMENT COMEXA SARL & CREATIV CORPORATION Tél : 674 819 723 / 697 197 334"	<i>Quarante millions cent quatre-vingt-treize mille deux cent</i> (40 193 212)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°7 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 05 FEVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MEDICAMENTS ESSENTIELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>haque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 12 Juin 2024 à 12 h 00 min et devra porter la mention :</p> <p>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 007/AONO/HGD/CIPM/2024 du 05 Février 2024 pour la fourniture de certains médicaments essentiels à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 04 Juillet 2024 à 12 h 00 min et devra porter la mention :</p> <p>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 007/AONO/HGD/CIPM/2024 du 05 Février 2024 pour la fourniture de certains médicaments essentiels à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 12 Juin 2024 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 04 Juillet 2024 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-152/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 05 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/D13-58/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01/04/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU SUD-OUEST FINANCEMENT : BIP 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°2823/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 05 juin 2024

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Enveloppe Prévisionnelle en FCFA	Montant ETC en FCFA	Livraison		Rang	Observations
				Délai	Lieu		
Recrutement d'un Bureau d'Etude Technique (BET) en vue de la Maitrise d'Œuvre relative au suivi et contrôle des travaux d'Achèvement de la Construction de la Délégation Régionale de la Santé Publique du Sud-Ouest	NEW DESIGN BUILTSHINE BP:12203 Yaoundé Tel: 694838300	27 500 000	25 996 500	07 Mois	Délégation Régionale de la Santé du Sud-Ouest	1 ^{er}	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son projet de Marché correspondant. /

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

COMMUNIQUE N° 011/C/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 10 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/DAONO/MINEP1A/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DE MISE ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE LA CDEN, EN TROIS (03) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord communique:
Sont déclarés adjudicataires des Marchés relatifs à l'Appel d'Offres suscités, les établissements, ci-après désignés

N°lot	Désignation du projet	Etablissements	Localités	Proposition-financière TTC (CFA)	Délai d'exécution
1	Construction d'un magasin de stockage	REINA	GAROUA	48 050 000	03 mois
2	Construction d'un magasin de stockage	PALAI & FILS	KAELE	47 989 068	03 mois
3	Construction d'un magasin de stockage	SOULEYMANOU HOUSSEINI	MEIGANGA	50 000 000	03 mois

Les Directeurs Généraux des ETS REINA, PALAI & FILS et SOULEYMANOU HOUSSEINI sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Administrative de la CDEN pour l'élaboration des Marchés y afférents.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

GAROUA le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR

HAMIDOU SAIDOU

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N° 001016 CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 06 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CRTV/ CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES TOILETTES AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II. EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La loi n° 2022/020 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2024 ;
Vu La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics ;
Vu La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu la circulaire n° 00007/LC/MINMAP/CAB du 20 mars 2024 portant instructions relatives à la mise en vigueur des Dossiers Types d'Appel d'Offres (DTAO), des Manuels, Guides et Outils de Facilitation de la Passation, de l'Exécution, du Suivi et du Contrôle et de la Régulation des Marchés Publics, induits par les réformes du système des marchés publics ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 19 Mars 2024 pour les travaux de réhabilitation de certaines toilettes au Centre de Production TV de Mballa II ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés n°0000052/CRTV/CIPM du 28 mai 2024 ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société **SMART ENTREPRISE SARL**, P.O. Box : 105 Bamenda, tél. : **675 395 267 / 699 809 318** est attributaire de la Lettre-commande relative à la l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 19 Mars 2024 pour les travaux de réhabilitation de certaines toilettes du Centre de Production TV de Mballa II, exercice 2024, pour un montant TTC de **F CFA 22 000 000 (vingt-deux millions)** et un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MBALMAYO

DECISION N°03/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 08/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (LOT UNIQUE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO

Commandeur de l'ordre de la valeur

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime foncier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/0011 du 10 juillet 2009 portant régime foncier des CTD ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM/2005 du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté n° 000143/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant élection du Maire ZANG MBA OBELE Dieudonné et de ses Ad

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°__03__ / AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 08/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (LOT UNIQUE)

DECIDE

Article 1: L'Entreprise ci-après citée est retenue Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée:

N°	Objet et lieu d'exécution	Sourc
06	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (lot unique)	PRIVA

Article 2: la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE NKOLMETET

COMMUNIQUE N° 05/2024/C/C.NKMT/SG DU 31/05/24 APPEL D'OFFRE N°005/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE NKOLEKABELI ET SOA-SI ; COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE**

Par décision n°05./2024/DM/C/C.CKMT/SG du 31/05/24, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant lu (Frs CFA)	Délais
Construction de deux forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Nkolekabeli et Soa-si dans la Commune de Nkolmetet.	GROUPE NOCHIE SARL	15 607 362	04 mois

L'entreprise susnommée, est retenue pour **les travaux de Construction de deux forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Nkolekabeli et Soa-si dans la Commune de Nkolmetet. , Département du Nyong et So'o, Région du centre.** Elle est pour ce fait invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour l'établissement des lettres commandes./-

NKOLMETET le 31 Mai 2024

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE NKOLMETET

DÉCISION MUNICIPALE N° 03 /2024/DM/C.NKMT/SG DE LA 31/05/24 PORTANTE ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 23/03/2024 POUR L'OUVERTURE DE LA VOIX D'ACCÈS AU STADE MUNICIPAL DE NKOLMETET DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi N° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi des finances pour l'exercice 2024

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et Complété par le décret N°2012/ 076 du 08 Mars 2012 ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux** aux fonctions de Préfet du département du Nyong et So'o ;

Vu l'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions Internes de Passation de Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Vu la Décision municipale n°005/24/DM/C.NKMT/SG du 27 Février 2024 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune de Nkolmetet

Vu l'Appel d'offre n°003/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 du 23/03/2024 pour l'ouverture de la voix d'accès au stade municipal de Nkolmetet dans la commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Vu le procès-verbal d'ouverture du 02 Mai 2024 de la Commission interne de passation des marchés

Vu La proposition d'attribution du président de la CIPM au Maire de la Commune de Nkolmetet du 16 Mai 2024

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Etablissement : **KOUAM & CIE SARL**, est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée.

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant (Frs CFA)	Délais
Travaux d'ouverture de la voix d'accès au stade municipal de Nkolmetet dans la commune de Nkolmetet	KOUAM & CIE SARL	19 870 628	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera./-

NKOLMETET le 31 Mai 2024

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION D'ATTRIBUTION N°010/DA/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2024 POUR L'ACQUISITION DES
DÉFIBRILLATEURS PAR LE FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur AKOA PHILIPPE CAMILLE, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°005/DC/FEICOM/CIPM/ 2024 du 15 avril 2024 pour l'acquisition des défibrillateurs par le FEICOM.

D E C I D E:

Article 1er : la société HTM Sarl, BP : 2037 Yaoundé, est déclarée adjudicataire à la Demande de Cotation N°005/DC/FEICOM/CIPM/ 2024 du 15 avril 2024, relative à l'acquisition des défibrillateurs par le FEICOM, pour un montant de dix millions trois cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent quarante-deux (10 385 542) francs CFA TTC et un délai d'exécution de vingt et un (21) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 13 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT (SS+R+1) D'ONCO-HÉMATOLOGIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 11 Juin 2024 à 12h00 min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 021/AONO/HGD/CIPM/2024 du 13 Mai 2024 pour les travaux de construction d'un bâtiment (SS+R+1) d'onco-hématologie à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **13 Juin 2024 à 12h00** min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 021/AONO/HGD/CIPM/2024 du 13 Mai 2024 pour les travaux de construction d'un bâtiment (SS+R+1) d'onco-hématologie à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 11 Juin 2024 à 13 h 000 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **13 Juin 2024 à 13 h 000 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

DOUALA le 11 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°009/C/C-MGME/SG/2024 DU 11 JUIN 2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MENGUEME (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°009/D/C-MGME/SG/2024 du 11 Juin 2024, DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MENGUEME (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE **est déclaré infructueux.**

Il invite par conséquent les différents soumissionnaires ayant postulé audit Appel d'Offres de passer retirer leurs cautions de soumission dès la publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Mengueme.

MENGUEME le 11 Juin 2024

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°010/C/C-MGME/SG/2024 DU 11 JUIN 2024 DECLARANT INFRUCTUEUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NTANG DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O DANS LA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°010/D/C-MGME/SG/2024 du 11 Juin 2024, L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NTANG DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O DANS LA REGION DU CENTRE **est déclaré infructueux.**

MENGUEME le 11 Juin 2024

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000056 CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CRTV/ CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES TOILETTES AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II- EXERCICE 2024.FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des candidats ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert dont l'objet est susmentionné que la société **SMART ENTERPRISE SARL**, P.O.Box : 105 BAMENDA, TEL. : 675 395 267 / 699 809 318, a été déclarée attributaire de la Lettre-commande relative audit Appel d'Offres pour un montant TTC de F CFA **22 000 000 (vingt-deux millions)** et un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

La société retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, mail : pendacrtv@gmail.com, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE NKOLMETET

COMMUNIQUE N°04/2024/C/C.NKMT/SG DU 31 MAI 2024 APPEL D'OFFRE N°004/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NKOLMETET-CARREFOUR NGOANTET AVEC BRETELLE ENTRÉE CETIC, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE**

Par décision n°04/2024/DM/C/C.CKMT/SG du 31 MAI 2024 le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant lu (Frs CFA)	Délais
Travaux de réhabilitation de la route communale Nkolmetet-carrefour Ngoantet avec bretelle entrée CETIC, dans la commune de Nkolmetet	KOUAM & CIE SARL	78 980 396	04 mois

L'entreprise susnommée, est retenue pour **les Travaux de réhabilitation de la route communale Nkolmetet-carrefour Ngoantet avec bretelle entrée CETIC, dans la commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du centre.**

Elle est pour ce fait invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour l'établissement des lettres commandes./-

NKOLMETET le 31 Mai 2024

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-153/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 05 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°015/D13-93/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 07/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGALLAN.FINANCEMENT : BIP 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°2824/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 05 juin 2024

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvertsusvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Enveloppe Prévisionnelle en FCFA	Montant TTC en FCFA	Livraison		Rang	Observations
				Délai	Lieu		
Travaux de Construction de la Clôture du Centre de Santé Intégré de Ngallan	MOUGNAL SARL BP:33Yaoundé Tel: 675478374	20 000 000	17 500 892	04 Mois	Centre de Santé Intégré de Ngallan	1 ^{er}	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son projet de Marché correspondant. /

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE MBALMAYO

DECISION N°02/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 11/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE C0130014 : CARREFOUR AKOMETAM (INTER N9) - CHAPELLE EPC AKOMETAM - CHEFFERIE ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE

Commandeur de l'ordre

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime foncier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/0011 du 10 juillet 2009 portant régime foncier des CTD ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM/2005 du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté n° 000143/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant élection du Maire ZANG MBA OBELE Dieudonné et de ses Adjointes;

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° __02__ /AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 du 11/03/2024

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE C0130014 : CARREFOUR AKOMETAM (Inter N9) - CHAPELLE EPC AKOMETAM - CHEFFERIE ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

DECIDE



Article 1: L'Entreprise ci-après citée est retenue Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée:

N°	Objet et lieu d'exécution	Soumi
05	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE C0130014 : CARREFOUR AKOMETAM (Inter N9) - CHAPELLE EPC AKOMETAM - CHEFFERIE ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.	ETS G

Article 2: la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N 3570/2023/CFC/DG/DAG/SDPA/SMA DU 10 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA MAINTENANCE DES ONDULEURS DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution
Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/CFC/CIPM/2024 du 15/04/2024 pour la maintenance des onduleurs du Crédit Foncier du Cameroun.

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande consécutive à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°04/AONO/CFC/CIPM/2024 du 15/04/2024** pour la maintenance des onduleurs du Crédit Foncier du Cameroun est attribué à l'entreprise ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	E2S-ENGINEERING SYSTEMS SUPPLIES, BP 13048 - Yaoundé, Tél : 651 32 79 58 / 694 12 67 60	Vingt – Cinq Millions Cent Quarante-Neuf Mille Six Cent (25 149 600)	Douze (12) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE MBALMAYO

DECISION N°04/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 12/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE D'APPLICATION D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMA

Commandeur de l'ordre de la valeur

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime foncier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/0011 du 10 juillet 2009 portant régime foncier des CTD ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM/2005 du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté n° 000143/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant élection du Maire ZANG MBA OBELE Dieudonné et de ses Ad

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_04_/ AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 12/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE D'APPLICATION D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

DECIDE

Article 1: L'Entreprise ci-après citée est retenue Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée:

N°	Objet et lieu d'exécution	Sou
----	---------------------------	-----

07	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE D'APPLICATION D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.	Ets B
----	--	--------------

Article 2: la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 06 MAI 2024 RELATIF A LA FOURNITURE, LE TRANSPORT, LE MONTAGE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAUX AU SEIN DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :
L'entreprise ci-après est retenue pour les prestations relatives à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N°	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	GROUPEMENT COMEXA SARL & CREATIV CORPORATION Tél : 674 819 723 / 697 197 334"	Quarante millions cent quatre-vingt-treize mille deux cent douze (40 193 212)	Trois (03) mois

Le soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE NKOLMETET

COMMUNIQUE N°03/2024/C/C.NKMT/SG DU31/05/24 APPEL D'OFFRE N°003/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 23/03/2024 POUR L'OUVERTURE DE LA VOIX D'ACCÈS AU STADE MUNICIPAL DE NKOLMETET DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE**

Par décision n°...03./2024/DM/C/C.CKMT/SG du 31/05/24, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant lu (Frs CFA)	Délais
Travaux d'ouverture de la voix d'accès au stade municipal de Nkolmetet, dans la Commune de Nkolmetet	KOUAM & CIE SARL	19 870 628	03 mois

L'entreprise susnommée, est retenue pour **les Travaux d'ouverture de la voix d'accès au stade municipal de Nkolmetet , dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du centre.**

Elle est pour ce fait invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour l'établissement des lettres commandes./-

NKOLMETET le 31 Mai 2024

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N°2823/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 05 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/D13-58/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01/04/2024, POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU SUD-OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique,
 Vu la Constitution ;
 Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
 Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
 Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
 Vu le décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant l'Organisation et les Attributions des Contrôles financiers, modifié et complété par le décret n°2013/066 du 28 Février 2013 ;
 Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Formation du Gouvernement, modifié par le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant Réaménagement du Gouvernement ;
 Vu le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;
 Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 Vu le décret n°2013/093 du 03 Avril 2013 portant Organisation du Ministère de la Santé Publique ;
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;
 Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 Vu la [circulaire n°2023/001 du 30 août 2023 relative à la préparation du budget de l'État pour l'exercice 2024](#) ;
 Vu la [circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023](#) portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
 Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°011/D13-58/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 du 01/04/2024 pour MINSANTE/CIPM/2024 pour le recrutement d'un Bureau d'Etude Technique (BET) en vue de la Maitrise d'Œuvre relative au suivi et contrôle des travaux d'Achèvement de la Construction de la Délégation Régionale de la Santé Publique du Sud-Ouest.
 Considérant la Proposition d'attribution n°042/L/MINSANTE/CIPM du 30/05/2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous citée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Enveloppe Prévisionnelle en FCFA	Montant ETC en FCFA	Livraison		Rang	Observations
				Délai	Lieu		
Recrutement d'un Bureau d'Etude Technique (BET) en vue de la Maitrise d'Œuvre relative au suivi et contrôle des travaux d'Achèvement de la Construction de la Délégation Régionale de la Santé Publique du Sud-Ouest	NEW DESIGN BUILTSHINE BP:12203 Yaoundé Tel: 694838300	27 500 000	25 996 500	07 Mois	Délégation Régionale de la Santé du Sud-Ouest	1 ^{er}	Proposé attributaire

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (Service des Marchés Publics) pour l'établissement de son projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°013/DA/DG/CM-SCDP/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°009/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2024 du 29 avril 2024 relatif à la fourniture d'un (01) véhicule (SCDP).
- Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP ;

DECIDE :

- **Article 1^{er}** : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la fourniture d'un (01) véhicule (SCDP).

Soumissionnaire	Note Globale sur 100	Montant TTC lu (en F CFA)	Délai d'exécution
MOLA Sarl BP : 12641 Douala Tel : 699602878/ 695256183	75/100	118 057 500	Deux (02) Mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE NKOLMETET

DÉCISION MUNICIPALE N°05/2024/DM/C.NKMT/SG DE LA...31/05/24 PORTANTE ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE NKOLEKABELI ET SOA-SI ; COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

- Vu la constitution ;*
- Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*
- Vu la Loi N° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi des finances pour l'exercice 2024*
- Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et Complété par le décret N°2012/ 076 du 08 Mars 2012 ;*
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;*
- Vu le Décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination de Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du département du Nyong et So'o ;*
- Vu l'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions Internes de Passation de Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;*
- Vu l'Arrêté N°000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.*
- Vu la Décision municipale n°005/24/DM/C.NKMT/SG du 27 Février 2024 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune de Nkolmetet*
- Vu l'Appel d'offre n°005/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 du 27/03/2024 pour la construction de deux forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Nkolekabeli et Soa-si ; Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du centre.*
- Vu le procès-verbal d'ouverture du 13 Mai 2024 de la Commission interne de passation des marchés.*
- Vu La proposition d'attribution du président de la CIPM au Maire de la Commune de Nkolmetet du 24 Mai 2024*

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Etablissement : **GROUPE NOCHIE SARL**, est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée.

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant (Frs CFA)	Délais
Construction de deux forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Nkolekabeli et Soa-si dans la Commune de Nkolmetet.	GROUPE NOCHIE SARL	15 607 362 <i>NKOLMETET</i>	04 mois <i>le 31 Mai 2024</i>

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera./-

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N°06/ONCC/DG/2024 CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 06 MAI 2024 POUR
LA FOURNITURE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) DE L'ÉQUIPEMENT DE
DÉGUSTATION DU CAFÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

VU La Loi n° 95/11 du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;

VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;

VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;

VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2024 ;

VU La Décision n°826/ONCC/DG/CAB du 15 Juin 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;

VU La Demande de Cotation n°005/DC/ONCC/CIPM/2024 du 06 Mai 2024 pour la fourniture à l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) de l'équipement de dégustation du café ;

VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 04 Juin 2024 ;

Compte tenu des nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er : ETS DYM SERVICES B.P : 33 090 Douala est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à Demande de Cotation susmentionnée.

Soumissionnaire	Délai de livraison	Montant Hors Taxes	Montant TVA	Montant TTC
ETS DYM SERVICES	30 Jours	37 495 000	7 217 787	44 712 787

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°009/C/C-MGME/SG/SM/2024 DU 11 JUIN 2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MENGUEME (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Circulaire N°000000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances,

au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal

du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MENGUEME (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du **24 Mai 2024** relatif à l'ouverture des offres administratives et techniques et financières ;

Vu le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et des Offres de la sous-commission d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du **05 Juin 2024** relatif à l'examen des rapports d'analyse des Offres ;

Vu la proposition d'attribution N° **009/2024/L/MINMAP/CIPM/SC** de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mengueme du **10 Juin 2024**.

Décide :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature déclaré l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MENGUEME (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MENGUEME le 11 Juin 2024

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°010/C/C-MGME/SG/SM/2024 DU 11 JUIN 2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NTANG DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O DANS LA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Circulaire N°000000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances,

au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal

du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°010/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NTANG DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O DANS LA REGION DU CENTRE;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du **24 Mai 2024** relatif à l'ouverture des offres administratives et techniques et financières ;

Décide :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature déclaré **infructueux** L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NTANG DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O DANS LA REGION DU CENTRE.

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MENGUEME le 11 Juin 2024

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**COMMUNIQUE N° 016 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
OUVERT N°006/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023, RELATIF À LA
RÉALISATION TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE DE
RIZ AVEC BLOCS LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE
COMPTE DU PADFA II, LOT 2.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La Coordonnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – PHASE II – (PADFA II),
Maître d'Ouvrage Délégué (MOD), soussignée, communique :
Conformément à la Décision du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) en date du 04 Juin 2024,
L'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert N°006/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 du 15 septembre 2023 relatif
à la réalisation Travaux de construction de sept (07) nouveaux bâtiments de stockage de riz avec blocs latrines de deux
(02) cabines dans la région de l'Extrême-Nord, pour le compte du PADFA II, Lot 2,
Est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE MBALMAYO

COMMUNIQUE N°02/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02 /AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 11/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE C0130014 : CARREFOUR AKOMETAM (INTER N9) - CHAPELLE EPC AKOMETAM - CHEFFERIE ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COM

Commandeur de l'

Communiqué par Décision N°...02...../D/C.MBYO/CIPM/2024 du 06/05/2024 Portant publication des résultats du Marché relatifs

N°	Objet et lieu d'exécution	Soumi
05	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE C0130014 : CARREFOUR AKOMETAM (Inter N9) - CHAPELLE EPC AKOMETAM - CHEFFERIE ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.	ETS G

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commune de Mbalmayo (Service Techni

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 0057 CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/ CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LE CHANGEMENT INTEGRAL DU PLANCHER TECHNIQUE DE CERTAINS LOCAUX DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II- EXERCICE 2024.FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des candidats ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert dont l'objet est susmentionné que la société **DYNAFCO CAMEROON SARL**, Douala -Akwa, tél . : **694 337 397** a été déclarée attributaire de la Lettre-commande relative audit Appel d'Offres pour un montant TTC de F CFA **41 193 570 (quarante et un millions cent quatre-vingt-treize mille cinq cent soixante-dix)** et un délai d'exécution de **cent vingt (120) jours**.

La société retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, mail : pendacrtv@gmail.com, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE OULI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2024 DU 06/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON JERICHO-TAMONAGUEZE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- EXERCICES 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de **Réhabilitation du tronçon Jéricho-Tamonagueze** Département de la Kadey, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux vont se distinguer en phase unique:

- phase 1 : travaux mécanisés,

Faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité d'Equipement)

- Débroussaillage ;
- Remblai provenant d'emprunt en grave latéritique ;
- Mise en forme de la plateforme.
- Couche de roulement

- phase 2 : travaux manuels,

(Exécutés par les **populations riveraines**)

- la pose des barrières de pluie;
- Fourniture et pose des buses métalliques, tête et puisard D800mm

- la pose de panneaux d'indication de chantier.

3. Cout Prévisionnel

le cout du projet s eleve à 100 000 000 (cent millions de francs CFA)

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine **New(Additif)**

F La participation aux consultations suivantes sont réservées à toutes les entreprises de droit camerounais (DAO ? 002, 003, 004 et 005);

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (**BIP**) - **Exercice 2024.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier **New(Additif)**

F Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipale d'OULI, d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard **le 27/06/2024 à 11 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2024 DU 06/06/ 2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION TRONCON
JERICHO-TAMONAGUEZE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST BIP EXERCICE 2024**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

le délai de livraison est de 4 mois (quatre mois)

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant **2%** du coût prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI le **27/06/2024 à 12 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :
2. a. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme.

1. c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI.

OULI le 6 Juin 2024

Le MAIRE

ABAH LEVY

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/ONCC/CPIM/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES SOCIÉTÉS EN VUE DU PERFECTIONNEMENT, LA GESTION ET LA SÉCURISATION DE LA PLATEFORME DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'ONCC lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification des sociétés devant participer à l'Appel d'Offre National Restreint pour le Perfectionnement, la Gestion et la Sécurisation de la Plateforme du Contrôle de la Qualité du Cacao et du Café à l'Office National du Cacao et du Café.

2. Consistance des prestations

La mission s'articulera autour des modules ci-après :

- Un module sur le système de traitement des bulletins de vérification ;
- Un module relatif aux calculs automatiques des volumes statistiques adossé sur les sollicitations des opérateurs (ONCC, Sociétés de Contrôle Qualité) ;
- Un module sur le système de sauvegarde des données ONCC et de sécurisation de leur base
- Un module sur le rejet des dossiers non conformes par l'opérateur de l'ONCC ;
- Un module sur la sécurisation des échanges entre le Système ONCC et le système E-force ;
- Un module sur la supplémentation des informations par l'utilisateur ;
- Un module sur la disponibilité optimale de l'information des systèmes ONCC-Online et E-force ;
- Un module sur l'intégration des amendements et reconditionnement ;
- Un module sur la disponibilité des bulletins de vérifications des produits sur E-Force ;
- Un module sur la présentation du nouveau Design WEB
- Un module sur l'application Mobile ONCC ;
- Un module sur la gestion des bulletins de vérification périmés ;
- Un module sur la gestion des cas de contres Analyses des produits ;
- Un module sur la certification sécurisée des bulletins de vérification par l'ONCC.

3. Période d'exécution

La durée prévue pour la réalisation de cette prestation est de 18 mois

4. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux sociétés de droit Camerounais domiciliées au Cameroun et spécialisées en matière des plates-formes informatiques.

5. Financement

Financement : Budget de l'ONCC des exercices 2024,2025 et 2026.

6. Remises des offres

Chaque dossier de candidature comprenant un dossier administratif et un dossier technique paraphés, rédigées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires, dont un original, devront parvenir sous plis fermé au plus tard le **24 Juin 2024 à 12 heures précises**, au siège de l'ONCC sis à Bonanjo Douala, 9ème étage porte 9/4.

7. Composition du dossier

Le Dossier de candidature sera présenté comme suit :

- Ø Une première enveloppe dite "**Enveloppe A**"
- Ø - **PIECES ADMINISTRATIVES** " contiendra les documents ci-après :
 - Une déclaration d'intention de soumissionner signée du Directeur Général de la Société soumissionnaire ;
 - L'original de l'attestation de conformité fiscale datant de moins de trois mois ;
 - Une copie du registre de commerce et du Crédit mobilier
 - Une copie de la carte de l'attestation d'immatriculation.
 - Ø Une deuxième enveloppe dite "**Enveloppe B- OFFRES TECHNIQUES**" contiendra :
 - Une plaquette de présentation du consultant ;
 - Les qualifications de ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de la compétence requise (Joindre les CV détaillés) ;
 - Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
 - Une brève description de la méthodologie de travail ;

Les deux enveloppes seront placées dans une grande enveloppe fermée portant la mention suivante :

Avis d'Appel A Manifestation d'Intérêt N°001/AAMI/ONCC/CPIM/2020 du 10 Juin 2024 pour la pré-qualification des sociétés en vue du Perfectionnement, la Gestion et la Sécurisation de la Plateforme du Contrôle de la Qualité à l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

8. Critères d'évaluation

1- Critères d'évaluation des soumissionnaires en vue de la pré-qualification

- Présentation du Dossier et Compréhension de l'AAMI ;05 Pts

- Présentation de l'entreprise

(ancienneté, capital et capacité financière, logistiques et moyens humains) ; 30 Pts

- Expérience du soumissionnaire assortie de référence en rapport 30 Pts

avec les prestations offertes ;

- Offre technique avec la description des services offerts 35 Pts

et la méthodologie de travail

Total 100 Pts

2- Critères éliminatoires

Toute pièce administrative non conforme entrainera l'élimination pure et simple du soumissionnaire concerné.

Seuls les candidats ayant totalisé une note au moins égale à 70 points sur 100 pourront participer à l'Appel d'Offres Restreint

DOUALA le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 039/AAONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2024 DU 04 JUIN 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GÉOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION (REVÊTEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE ET EN BÉTON BITUMINEUX) DE LA ROUTE SANGMELIMA - NKOLOTOU'OUTOU (19,00 KM) Y COMPRIS BRETELLE DERRIÈRE HÔPITAL DE RÉFÉRENCE - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE MINMAP - SITE LÉGION DE GENDARMERIE (1,5 KM) DANS LA RÉGION DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - EXERCICES 2024, 2025 ET 2026. IMPUTATION : 56 36 125 330005 523511 3605 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GÉOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne de bitumage des routes pour l'exercice 2024, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint (AONR) pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de réhabilitation (revêtement en enduit superficiel bicouche et en Béton Bitumineux) de certaines routes dans la Région du sud.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser consisteront à :

Surveiller l'exécution des travaux ;

Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;

Proposer à la signature du Chef de Service du Marché des ordres de service nécessaires à la bonne exécution des travaux ;

Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;

Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Lesdites prestations à exécuter sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Allotissement

Les prestations constituées en un (01) lot unique sont présentées comme suit :

N° Lot	Régions	Tronçons	Linéaire en Km	Montant TTC prévisionnel (F CFA)	Type d'intervention	Délai (mois)
unique	Sud	Sangmelima - Nkolotou'outou y compris bretelle derrière hôpital de référence - Délégation Départementale MINMAP - site Légion de gendarmerie	20,5	300 000 000	Contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux	24
TOTAL			20,5	300 000 000		

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études suite à la publication des résultats de la catégorisation, pour les catégories A et B du sous-secteur d'activités « routes »

conformément au tableau ci-après :

Numéro	Bureaux d'études techniques /cabinets	Catégorie
1	BEC LA ROUTIERE	A
2	BETA CONSULT	A
3	BRETCAM SARL	A
4	CADEK SARL	A
5	CREA CONSULT	A
6	EGIS CAMEROUN	A
7	INTEGC	A
8	LE COMPETING	A
9	MAETUR	A
10	SGS CAMEROUN SA	A
11	LE COMPETING	A
12	BETAS AS	B
13	CERBAT	B
14	DIDON CONSEILS SARL	B
15	SETEC INGENIERIE	B
16	SOREPS	B
17	INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES	B
18	ORICAA CAMEROON	B

NB : Les bureaux d'études techniques et cabinets des catégories concernées ne figurant pas sur ce communiqué peuvent faire acte de candidature à condition de produire leur attestation de catégorisation dûment signée du Ministre Chargé des Marchés Publics.

Mode de soumission

Le mode de soumission est : « En ligne ». Autrement dit, il n'est pas possible de soumissionner hors ligne pour cet Appels d'Offres.

5. Financement

Les prestations faisant l'objet de ce marché seront financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics - Exercice 2024, 2025 et 2026.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les bureaux d'études devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax, Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

.Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après :

les Pièces administratives (volume 1) ;

l'Offre technique (Volume 2) ;

l'Offre financière (Volume 3).

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;

15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;

5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants

- Format PDF pour les documents textuels ;

- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre

8. Remises des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 10 Juillet 2024 à 11 heures.

Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermé accompagné du récépissé de dépôts des offres sur la plateforme, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 au plus tard le 10 Juillet 2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé.

Ce pli devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°039/AONR/MINTP/ CIPM-TCRI/CCCM-TR/2024 DU 04 JUIN 2024,

EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GÉOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION (REVÊTEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE ET EN BETON BITUMINEUX) DE LA ROUTE SANGMELIMA - NKOLOTOU'OUTOU (19,00 KM) Y COMPRIS BRETELLE DERRIÈRE HÔPITAL DE REFERENCE - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE MINMAP - SITE LÉGION DE GENDARMERIE (1,5 KM) DANS LA RÉGION DU SUD.

Financement : BIP du MINTP, Exercice 2024, 2025 et 2026.

Imputation : 56 36 125 330005 523511 3605

(Copie de sauvegarde) ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des prestations est de vingt-quatre (24) mois y compris la période d'assistance au Maître d'Ouvrage pendant la période de garantie, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux. Ce délai cours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et d'un montant égal à six millions (6 000 000) de Francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres seront irrecevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des volumes 1, 2 contenant les pièces administratives, l'offre technique aura lieu le 10 Juillet 2024 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

13. Critères d'évaluation

A- Critères éliminatoires

i. Dossier administratif incomplet pour :

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

ii. Offre technique incomplète pour :

- d) absence ou non-conformité de l'un des éléments ci-après :
un chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
une capacité de financement (ligne de crédit disponible) d'un montant minimum de quatre-vingt-dix mille (90 000 000) de FCFA Justifiée par une attestation signée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances;

L'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics;

- e) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

iii. Offre financière incomplète pour :

- f) Absence ou non-conformité de l'une des pièces ci-après :

La soumission signée et timbrée (voir modèle pièce 7.A) ;

Bordereau des Prix Unitaires (BPU) (voir modèle pièce 7.I) ;

Le détail estimatif avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises (voir modèle pièce 7.J) ;

Les sous détails des prix (voir modèle pièce 7.K).

- g) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

- h) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièces non authentiques ;

- i) Non-conformité du mode de soumission ;

- j) Non-respect du format de fichier des offres ;

- k) Absence de la copie de sauvegarde.

B- Critères essentiels

1) Les offres techniques :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 70 points ;

- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 30 points.

2) Les offres financières :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui n'auront satisfait à aucun des critères éliminatoires énumérés ci-dessus seront évaluées et notées comme suit :

$NFS = MMd \times 100 / MS$

NFS= Note financière relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre financière la moins-disante ;

MS = Montant évalué de l'offres financière du soumissionnaire.

Ensuite, une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note globale (NG) ou la note technico-financière (NTF) suivant la formule ci-après :

$NG \text{ ou } NTF = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm> et Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MBALMAYO

COMMUNIQUE N°03/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 08/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (LOT UNIQUE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO****Commandeur de l'ordre de la valeur**

Communiqué par Décision N°...03...../D/C.MBYO/CIPM/2024 du 06/05/2024 Portant publication des résultats du Marché relatifs

N°	Objet et lieu d'exécution	Soum
06	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (lot unique)	PRIVA

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commune de Mbalmayo (Service Techni

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 832/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/2024 DU 31 MAI 2024 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 032/AONR/ MINTP/CCCM-TR/CIPM-TCRI/2024 DU 25/04/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE MAMPANG - ANGOSSAS, D'UN LINEAIRE DE 30 KM, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, le Dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif N° 1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

Par ailleurs, les date et heure de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévues le 02/06/2024 à 11 heures précises, sont reportées au 11 Juin 2024, au même lieu et heure.

YAOUNDE le 31 Mai 2024

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 15 AVRIL 2024 POUR LA MAINTENANCE DES ONDULEURS DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des prestations relatives à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	E2S-ENGINEERING SYSTEMS SUPPLIES, BP 13048 - Yaoundé, Tél : 651 32 79 58 / 694 12 67 60	Vingt – Cinq Millions Cent Quarante-Neuf Mille Six Cent (25 149 600)	Douze (12) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°06/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 06 MAI 2024 RELATIVE À LA FOURNITURE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) DE L'ÉQUIPEMENT DE DÉGUSTATION DU CAFÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la fourniture, objet de la Demande de Cotation citée ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2024.

Soumissionnaire	Délai de livraison	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ETS DYM SERVICES	30 Jours	37 495 000	7 217 787	44 712 787

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/4, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre Commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N° 015 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°014/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 15/02/2024, RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL POUR LE MISE EN PLACE DES CENTRE DE TRANSFORMATION « CENTRE NUTRITRANSFO » AU BÉNÉFICE DU PADFA II.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La Coordonnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – PHASE II – (PADFA II), Maître d'Ouvrage Délégué (MOD), soussignée, communique :

Dans le but de se conformer aux Dispositions du Guide pratique de Passation des Marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>, L'Avis de Demande de Prix N°014/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 du 15/02/2024 relatif à l'acquisition du matériel pour le mise en place des centres de transformation « CENTRE NUTRITRANSFO » au bénéfice du PADFA II, Est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE MBALMAYO

DECISION N°01/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 11/03/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX CONFORTATIFS SUR LA RO 0102 DU PK 1+000 AU PK 1 + 200 (COMMISSARIAT CENTRAL – CARREFOUR PREFECTURE) DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMM

Commandeur de l'o

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime foncier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/0011 du 10 juillet 2009 portant régime foncier des CTD ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM/2005 du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté n° 000143/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant élection du Maire ZANG MBA OBELE Dieudonné et de ses Ad

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° __01__ /AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 du 11/03/2024

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX CONFORTATIFS SUR LA RO 0102 DU PK 1+000 AU PK 1 + 200 (COMMISSARIAT CENTRAL – CARREFOUR PREFECTURE) DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

DECID



Article 1: L'Entreprise ci-après citée est retenue Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée:

N°	Objet et lieu d'exécution	Soumission
04	TRAVAUX CONFORTATIFS SUR LA RO 0102 DU PK 1+000 AU PK 1 + 200 (COMMISSARIAT CENTRAL – CARREFOUR PREFECTURE) DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.	ETS GLOB

Article 2: la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°008/C/C-MGME/SG/2024 DU 11 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE DE MENGUEME (PHASE1), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°008/D/C-MGME/SG/2024 du 11 Juin 2024, le résultat portant publication de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE MENGUEME (PHASE1), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE qui se présente ainsi qu'il suit :

● ● OBJET ET LIEU D'EXECUTION	● ● ENTREPRISE	● ● MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	● ● DELAI D'EXECUTION	● ● OBSERVATION
● ● ● ● TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE DE MENGUEME (PHASE1)	● ● FILS & CHRIST SARL ● BP : 14243 Yaoundé ● Tel : 675 76 94 90 ● 611 54 34 54	● ● 57 674 415 FCFA	● ● 03 Mois ●	● ● ● Adjudicataire
	● ● LAND SERVICES SARL ● BP: 5974 Yaoundé ● Tel: 675 70 52 01	● ● 57 079 449 FCFA	● ● 03 Mois	● Éliminée : ● Absence de l'engagement sur honneur de n'avoir abandonné aucun projet au cours des trois derniers exercices

L'entreprise **FILS & CHRIST SARL BP : 14243 Yaoundé Tel: 675 76 94 90/611 54 34 54** est retenue pour l'exécution des travaux de construction de la gare routière de Mengueme (phase1) pour un montant toutes taxes comprises de **57 674 415 (Cinquante-sept millions six cent soixante-quatorze mille quatre cent quinze) FCFA** dans la Commune de MENGUEME pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Mengueme (Service des Marchés), pour les modalités d'établissement de sa lettre commande.

Le soumissionnaire non retenu est prié de passer retirer son Offre à la Commune de Mengueme (Service des Marchés) sous quinze jours dès la publication de ce communiqué sinon il verra son offre détruite.

MENGUEME le 11 Juin 2024

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°012/DA/DG/CM-SCDP/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°008/AONO/DG/DQSE/SDSS/SMI/CIPM-SCDP/2024 du 29 avril 2024 relatif à la fourniture des Equipements de Protection Individuelle (EPI) à la SCDP pour le compte de l'exercice 2024 (lot 2 : vêtement de travail et de pluie et autres EPI) ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP ;

DECIDE :

- **Article 1^{er}** : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la fourniture des Equipements de Protection Individuelle (EPI) à la SCDP pour le compte de l'exercice 2024 (lot 2 : vêtements de travail et de pluie et autres EPI) ;

Soumissionnaires	Note finale	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
HERA SARL BP : 8865 Douala Tel : 655078454/691971508	75/100	62 238 197	Quarante-trois (43) jours

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 0134/D/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IPG/IP8/2024 DU 28 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE FORAGE ET D'AMÉNAGEMENT DE 22 POINTS D'EAU REPARTIS EN TROIS (03) LOTS DANS LE CADRE DES TRAVAUX CONNEXES AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE KUMBA-MAMFE. FINANCEMENT : BDEAC, ACCORD DE PRÊT N° 140/CAM-13/01 DU 09/02/2013 /BIP MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n° 00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision n° 154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision n° 112/D/MINTP/CAB du 12 mai 2021 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de Projets à Financement Conjoint auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N° 0026 C MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Vu Vu Loi de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Circulaire N° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la correspondance N° 01845-24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg. du 18 avril 2024 du Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics portant autorisation de gré à gré ;

Vu le Procès-Verbal du 23 mai 2024 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP ;

Vu Les offres des Entreprises GREATMINDS CAMEROON COMPANY LTD et CHARIOT COMPANY LTD ;

DECIDE :

Article 1 : Les Entreprises dont les noms suit est retenu pour l'exécution des travaux de forage et d'aménagement de 22 points d'eau repartis en trois (03) lots dans le cadre des travaux connexes aux travaux d'aménagement de la Route Kumba-Mamfe:

Entreprise retenue				
Type d'intervention	Noms et Adresses de l'Entreprise	Montant HTVA (FCFA)		Délai d'exécution
		En chiffres	En lettres	
Lot 1 : Travaux de forage et d'aménagement de 09 points d'eau dans le Département de MEME	GREATMINDS CAMEROON COMPANY LTD P.O. Box.641 Bamenda Tél.: +237 675416339/677219157, Email: greatminds@gmail.com	84 969 162	Quatre-Vingt-Quatre Millions Neuf Soixante Neuf Mille Cent Soixante-Deux	Six (06) mois
Lot 2 : Travaux de forage et d'aménagement de 06 points d'eau dans le Département de KUPE MUANENGUBA	CHARIOT COMPANY LTD P.O. Box.122 BUEA Tél.: +237 674802627, Email: chariotcompanyltd@yahoo.com	53 118 981	Cinquante-trois cent dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-un	Quatre (04) mois
Lot 3 : Travaux de forage et d'aménagement de 07 points d'eau dans le Département de MANYU	GREATMINDS CAMEROON COMPANY LTD P.O. Box.641 Bamenda Tél.: +237 675416339/677219157, Email: greatminds@gmail.com	67 211 366	Soixante-sept million Deux cent onze mille trois cent soixante-six	Quatre (04) mois

YAOUNDE le 28 Mai 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 2 : Les représentants des Entreprises adjudicataire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) du Ministère des Travaux Publics pour les négociations en vue la souscription éventuelle du projet de contrat.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°011/C/C-MGME/SG/2024 DU 11 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE PASSE APRES AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-MGME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA VOIRIE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DANS LA VILLE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°011/D/C-MGME/SG/2024 du 11 Juin 2024, le résultat portant publication de l' AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-MGME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA VOIRIE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DANS LA VILLE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE qui se présente ainsi qu'il suit :

● ● OBJET ET LIEU D'EXECUTION	● ● ENTREPRISE	● ● MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	● ● DELAI D'EXECUTION	● ● OBSERVATION
<ul style="list-style-type: none"> ● TRAVAUX DE LA VOIRIE EN ENDUIT ● SUPERFICIEL TRICOUCHE DANS LA ● VILLE DE MENGUEME 	<ul style="list-style-type: none"> ● CENEG CAM Sarl ● BP : 34388 Yaoundé ● Tel : 661 33 33 32 	<ul style="list-style-type: none"> ● Quarante millions trois mille six cent-cinq ● (40 003 605) FCFA 	<ul style="list-style-type: none"> ● 03 Mois 	<ul style="list-style-type: none"> ● Adjudicataire

L'entreprise **CENEG CAM Sarl BP : 34388 Yaoundé Tel: 661 33 33 32** est retenue pour l'exécution des travaux de la voirie en enduit superficiel tricouche dans la ville de Mengueme pour un montant toutes taxes comprises de **40 003 605 (Quarante millions trois mille six cent-cinq) FCFA** dans la Commune de MENGUEME pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**. Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Mengueme (Service des Marchés), pour les modalités d'établissement de sa lettre commande.

MENGUEME le 11 Juin 2024

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

COMMUNE DE BIWONG BULU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 013/AONO/PU/C-BBU/SIGAMP/CIPMP/2024 DU 30/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRÉ A EMINEMVOM I DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. (PHASE I)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 40 047 86 641 811 164211 61

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de Biwong-Bulu lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de Construction d'un Centre de Sante Intégré a EMINEMVOM I dans la Commune de BIWONG-BULU, Département de la MVILA, Région du SUD. (Phase I).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Les travaux préparatoires ;

Les terrassements ;

Les fondations ;

Les maçonneries et élévation ;

La charpente - la couverture ;

Les menuiseries métalliques ;

Les menuiseries bois ;

L'électricité, climatisation ;

Plomberie sanitaire ;

Revêtements ;

La peinture ;

Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel du projet : 30 000 000 (Trente millions) F CFA TTC

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun du MINSANTE Exercice 2024. Montant prévisionnel du projet : 30 000 000 (Trente millions) F CFA TTC

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Biwong-Bulu (SIGAMP) Tel 699 60 11 38 – 683 68 90 96, dès publication du présent avis,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Biwong-Bulu (SIGAMP) Tel 699 60 11 38 – 683 68 90 96, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Biwong-Bulu, ou au Trésor Public de la somme non remboursable de cent mille (50 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Biwong-Bulu (SIGAMP), **au plus tard le 20/06/2024 à 12 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°_013/AONO/PU/C-BBu/SIGAMP/CIPMP/2024 du 30/05/2024_Pour les travaux de construction d'un Centre de Sante Intégré a EMINEMVOM I dans la Commune de BIWONG-BULU, Département de la MVILA, Région du SUD. (Phase I). " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2%, du montant prévisionnel, soit six cent mille (600 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable trente (30) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Biwong-Bulu **le 20/06/2024 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Biwong-Bulu, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence de la Caution de soumission ;

2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

4) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative

5) Absence de l'Attestation de non abandon signé sur l'honneur

b. Offre technique

6) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

7) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification ;

8) Absence ou non-conformité de surface financière de l'offre financière ;

9) Absence d'une note méthodologique comprenant le planning, organisation et les délais d'exécution

10) Non-respect de deux critères essentiels

c. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires dans le devis et le sous détail des prix ;

2) Offre incomplète ;

3) Absence d'un sous détail des prix ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La présentation générale de l'offre Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) Le personnel d'encadrement Oui/Non

4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

6) La visite de site signé sur l'honneur+ Rapport + Photos Oui/Non

7) L'acceptation des clauses de la lettre commande (CCTP, CCAP et CCES) paraphé et signé à la dernière page



Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % seront examinées.

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Biwong-Bulu, (SIGAMP) aux numéros de téléphones : Tel 683 68 90 96/ 698 18 55 90

BIWONG-BULU le 30 Mai 2024

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

COMMUNE DE NGANHA

AVIS DE CONSULTATION RESTREINTE N° 01/ACR/ C.NGAN-HA/SG/2024 DU 10 JUIN 2024 SUIVANT L'AUTORISATION N°02646-24/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/EECA-BY DU 29 MAI 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE BAOUSSI, NAGGAH, BEREM, GOP DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Par correspondance N° 02646-24/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/EECA-BY DU 29 MAI 2024 le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics a autorisé la passation des Marchés de gré à gré pour la réalisation des travaux de construction du réseau d'approvisionnement en eau potable dans les localités de Baoussi II, Naggah, Berem, Gop dans la Commune de Ngan-Ha, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, pour un montant de TTC F CFA 175 900 005 (Cent soixante-quinze millions neuf cent mille cinq) Francs CFA avec un délai d'exécution de Quatre (04) mois.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

N°	DESIGNATION
100	TRAVAUX PREPARATOIRES
200	TRAVAUX DE CAPTAGE (forage de 100m de profondeur minimum)
300	FOURNITURE DU RACCORDEMENT D'EXHAURE
400	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE POMPAGE
500	CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR D'EAU DE 25m3
600	CONSTRUCTION DU LOCAL TECHNIQUE SOUS LE CHATEAU (3,2mx3,2mx3m de hauteur)
700	CONSTRUCTION DE LA GUERITE/2BUREAU/MAGASIN Y COMPRIS TOILETTE (3,2m*11,8m*3m de hauteur)
800	FOURNITURE ET POSE DES CANALISATIONS
900	ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE
1000	SECURISATION DES OUVRAGES D'UNE CLOTURE de 12 m X 15 m (demi mur 80cm de hauteur minimum + grillage de 1,5m de hauteur)
1100	CONSTRUCTION DES BORNES FONTAINES ET BRANCHEMENTS PARTICULIERS
1200	MISE EN PLACE DU SYSTEME DE TRAITEMENT
1300	MISE EN SERVICE DU RESEAU
1400	REVETEMENT SOL ET MURS
1500	PLOMBERIE SANITAIRE
1600	ELECTRICITE DANS LES LOCAUX TECHNIQUES DU CHATEAU, GUERITE ET TOILETTE
1700	FOSSE SEPTIQUE ET PUISARD
	CONSTRUCTION DE 3 MINIS AEP A NAGAH, BEREM ET GOP
100	TRAVAUX PREPARATOIRES
200	FORAGE
300	FOURNITURE ET POSE MOYEN D'EXHAURE
400	ALIMENTATION DES POMPES
	CHAMP DES POMPES

	CHAMP PHOTOVOLTAIQUES
	SECURISATION DU CHAMP PHOTOVOLTAIQUE PAR CLOTURE (DEMI MUR + GRILLAGE)
500	CONDUITE D'ADUCTION
VI	STOCKAGE PAR UN RESERVOIR DE 7,5 m3
VII	RESEAU DE DISTRIBUTION
VIII	STRUCTURATION, FORMATION ET ASSISTANCE A LA GESTION

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Consultation est restreinte aux entreprises suivantes:

Noms des entreprises à consulter et Adresses

- **ETS IBM**, BP : 177 Ndéré, Tél. 690 99 99 12 ;
- **ETS COCOM**, BP : 27 Tignère ;
- **ETS E GE TRA**, BP : 475 Ndéré Tél. 699 85 44 47.

4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET FEICOM de l'exercice 2024

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngan-Ha.

COMPOSITION DE L'OFFRE

L'offre sera composée de trois (03) parties comme suit :

Première Partie : Pièces administratives

Elles comprendront notamment :

0. Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe

1. L'accord de groupement le cas échéant ;

2. Le pouvoir de signature le cas échéant ;

3. une carte de contribuable valide et certifiée ;

4. une attestation de non faillite déléguée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;

5. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de 1er rang agréée par le Ministère chargé des Finances datant de moins de trois (03) mois ;

6. La quittance d'achat du Dossier de consultation;

7. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **3 518 000 (Trois millions cinq cent dix-huit mille) Francs CFA** et d'une durée de validité de trois (03) mois ;

8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site;

9. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ; ou son représentant

10. Une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou son représentant certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse en cours de validité ;

11. une attestation de conformité fiscale de l'exercice en cours ;

12. une attestation de localisation ou Déclaration sur l'honneur et plan de localisation.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 5, 6, 7, 8, 12 étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

Deuxième partie : Offre Technique

Les renseignements sur les qualifications se présentent comme suit :

b. 1 Personnel d'encadrement ;

b.2 Propositions techniques ;

b.3 Références de l'Entreprise ;

b.4 Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

b.5 Chiffre d'affaires ;

b.6. Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Troisième Partie : Offre Financière

1. La soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle joint, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée ;

2. Le CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière ;

3. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;

4. Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé.

N.B : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son exarrien.

La Commission ad hoc d'Analyse :

- Vérifie la conformité des pièces administratives ;

- Évalue l'offre technique ;

- Examine l'offre financière et corrige toute erreur de calcul.

Le montant figurant dans la soumission éventuellement corrigée est réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire dont l'offre ainsi corrigée est retenue n'accepte pas la correction effectuée, son offre est rejetée et la garantie de soumission peut être retenue conformément à la réglementation en vigueur.

-Les offres seront évaluées HT.

Une offre comportant des postes du devis quantitatif et estimatif pour lesquels le soumissionnaire n'a pas indiqué de prix unitaires, sera également rejetée.

Monnaie du pays du Maître d'Ouvrage (monnaie nationale) : Le Franc CFA

Monnaie de l'offre : le francs CFA

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services de la Mairie de Ngan-Ha dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

7. Remises des offres

L'offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé dans les services de la Mairie de Ngan-Ha au plus tard **le 20 JUIN 2024 à 14 heures** précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

*AVIS DE CONSULTATION RESTREINTE N° 01/ACR/ C.NGAN-HA/SG/2024 DU 10 JUIN 2024 SUIVANT
L'AUTORISATION N°02646-24/L/MINMAP/SG/ DGM/DMTR/ECCA-BY DU 29 MAI 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE BAOUSSI,
NAGGAH, BEREM, GOP DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant d'un montant de **3 518 000 (Trois millions cinq cent dix-huit mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution, de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe. Cette ouverture des offres se déroulera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1-) Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausse pièce ou pièce falsifiée;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du CCTP paraphé et signé à la fin ;
- Absence d'une pièce administrative ou pièce administrative non-conforme et non Pièce régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- note technique inférieure à 70%.

2-) Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- A. Chiffre d'affaires ;
- B. Références ;
- C. Expérience du personnel technique ;
- D. Disponibilité du matériel essentiel ;
- E. preuve d'acceptation des conditions du marché;
- F. Présence de la méthodologie, planning et approvisionnement.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément au Code des Marchés Publics. Dans les vingt (20) jours suivant notification du marché par l'Autorité Contractante, l'entrepreneur devra produire un cautionnement définitif. Le cautionnement définitif dont le taux sera de deux pour cent (2%) du montant TTC du marché, pourra être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire de l'ordre agréé par le Ministère chargé des Finances émise au profit du Maître d'Ouvrage.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha, Téléphone: 695 85 32 32.

NGANHA le 10 Juin 2024

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°013/C/DG/CM-SCDP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2024 DU 29 AVRIL 2024 RELATIF À LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE (SCDP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note Globale sur 100	Montant TTC lu (en F CFA)	Délai d'exécution
1	MOLA Sarl BP : 12641 Douala Tel : 699602878/ 695256183	75/100	118 057 500	Deux (02) Mois

Le Directeur Général de l'entreprise **MOLA Sarl, BP : 12641 Douala, Tel : 699 602 878/695 256 183**, est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N°001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2024 DU 10 JUIN 24 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II)FINANCEMENT : DON N°CCM 18020 – 1JREFERENCE DU MARCHÉ : N° 001/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 29 AVRIL 2024DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DU MOBILIER DE BUREAU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La Coordonnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement> , les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus référencés se présentent comme suit:

Nom du soumissionnaire	Note Technique /11	Prix Proposé HT de l'Offre en FCFA	Prix évalué HT de l'Offre en FCFA	Observations	Rang
MAK DISTRIBUTION SARL	11	19 562 564	19 302 569	Retenue	1 ^{er}

Le Représentant de ladite Entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Cellule des Marchés du PADFA II, pour la formalisation du projet de marché subséquent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE NKOLMETET

COMMUNIQUE N° 06/2024/C/C.NKMT/SG DU 24/06/24 APPEL D'OFFRE N°007/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 03/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU STADE MUNICIPAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE**

Par décision n° 06./2024/DM/C/C.CKMT/SG du 24/06/24, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant lu (Frs CFA)	Délais
travaux de construction du stade municipal de Nkolmetet.	KOUAM & CIE SARL	25 000 000	04 mois

L'entreprise susnommée, est retenue pour **les travaux de construction du stade municipal de Nkolmetet dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du centre.** Elle est pour ce fait invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour l'établissement des lettres commandes./-

NKOLMETET le 31 Mai 2024

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N° 001017CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 06 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/ CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LE CHANGEMENT INTEGRAL DU PLANCHER TECHNIQUE DE CERTAINS LOCAUX CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II -EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La loi n° 2022/020 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2024 ;
Vu La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics ;
Vu La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu la circulaire n° 00007/LC/MINMAP/CAB du 20 mars 2024 portant instructions relatives à la mise en vigueur des Dossiers Types d'Appel d'Offres (DTAO), des Manuels, Guides et Outils de Facilitation de la Passation, de l'Exécution, du Suivi et du Contrôle et de la Régulation des Marchés Publics, induits par les réformes du système des marchés publics ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 19 Mars 2024 pour les travaux de réhabilitation de certaines toilettes au Centre de Production TV de Mballa II ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés n°0000052/CRTV/CIPM du 28 mai 2024 ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société **DYNAFCO CAMEROON SARL**, Douala -Akwa, tél. : **694 337 397**, est attributaire de la Lettre-commande relative à la l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 19 Mars 2024 pour le changement intégral du plancher technique de certains locaux du Centre de Production TV de Mballa II - exercice 2024 pour un montant TTC de F CFA **41 193 570 (quarante-et-un millions cent quatre-vingt-treize mille cinq cent soixante-dix)** et un délai de **cent vingt (120) jours**

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°008/C/C-MGME/SG/SM/2024 DU 11 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE DE MENGUEME (PHASE1), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Circulaire N°000000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°008/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU

29/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE DE MENGUEME (PHASE1), DEPARTEMENT

DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du **24 Mai 2024** relatif à l'ouverture des offres administratives et techniques et financières ;

Vu le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et des Offres de la sous-commission d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du **05 Juin 2024** relatif à l'examen des rapports d'analyse des Offres ;

Vu la proposition d'attribution **N° 008/2024/L/MINMAP/CIPM/SC** de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mengueme du **10 Juin 2024**

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée **adjudicataire** des travaux relatifs à **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE DE MENGUEME (PHASE1), DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE,**

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
<p>-</p> <p>-</p> <p>TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE DE Mengueme (PHASE1)</p>	<p>FILS & CHRIST SARL</p> <p>BP : 14243Yaoundé</p> <p>Tel : 675 76 94 90</p> <p>611 54 34 54</p>	<p>57 674 415 FCFA</p>	<p>03 Mois</p> <p>Mengueme</p>	<p>Adjudicataire</p> <p>Mengueme le 11 Juin 2024</p> <p>Le MAIRE</p> <p>ONANA MBA MARTIN DESIRE</p>

Article 2^e. : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°011/C/C-MGME/SG/SM/2024 DU 11 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-MGME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA VOIRIE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DANS LA VILLE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Circulaire N°000000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-MGME/CIPM/2024 DU 29/04/2024

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA VOIRIE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DANS LA VILLE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du **24 Mai 2024** relatif à l'ouverture des offres administratives et techniques et financières ;

Vu le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et des Offres de la sous-commission d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du **05 Juin 2024** relatif à l'examen des rapports d'analyse des Offres ;

Vu la proposition d'attribution N° **009/2024/L/MINMAP/CIPM/SC** de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mengueme du **10 Juin 2024**

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée **adjudicataire** des travaux relatifs à **L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-MGME/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA VOIRIE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DANS LA VILLE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE LA VOIRIE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DANS LA VILLE DE MENGUEME	CENEG CAM Sarl BP : 34388Yaoundé Tel : 661 33 33 32	Quarante millions trois mille six cent-cinq (40 003 605) FCFA	03 Mois	Adjudicataire

Article 2^e: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MENGUEME le 11 Juin 2024

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE



CONSEIL REGIONAL DU NORD

AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2024 DU 04/06/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DE 1100 TABLES BANCS + 12 TABLES ET 12 CHAISES POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE LA RÉGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 25 105 01 771501 464210 813

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'objectif d'améliorer le Cadre Educatif de la Région du Nord, le Président du Conseil Régional du Nord « Maître d'Ouvrage » lance pour le compte de l'exécution du budget 2024, une Demande de Cotation pour l'acquisition de 1100 tables bancs + 12 tables et 12 chaises pour enseignants dans certains établissements secondaires de la Région du Nord cités supra.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en l'acquisition, le transport et le montage de 1100 tables bancs + 12 tables et 12 chaises pour enseignants dans certains établissements secondaires de la Région du Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération par lot est de **quarante-sept millions cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt (47 197 980)**.

4. Allotissement

Les prestations consistent en **un (01) lot**.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières.

6. Financement

La prestation de la présente Demande de Cotation est financée par BIP MINESEC TRANSF2R2 à la Région (CTD) du Nord, Exercice 2024. Imputation: 58 25 105 01 771501 464210 813 correspondant à l'imputation budgétaire de la Région-CTD du Nord (P1.2.1.27- 222 250 (Autres immobilisations corporelles)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 222 271 756, dès Publication du présent Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'Immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 222 271 756, dès Publication du présent Avis de Consultation, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**, payable auprès du Receveur Régional du Nord.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 222 271 756, au plus tard le **03/07/2024 à 14 heures précises**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N°02/DC/RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2024 DU 04/06/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DE 1100 TABLES BANCS + 12 TABLES ET 12 CHAISES POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE LA RÉGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la prestation, objet de la présente Demande de Cotation est de trois (03) mois, Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage. Les établissements bénéficiaires font office de lieux de livraison dont la répartition est la suivante :

N°	ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES	REPARTITION
1	Lycée de Dembp	Equipement d'un bloc de deux (02) salles de classe en 184 tables-bancs + 02 tables et 02 chaises pour enseignants
2	Lycée Technique de Garoua Nassarao	Equipement d'un bloc de deux (02) salles de classe en 184 tables-bancs + 02 tables et 02 chaises pour enseignants
3	Lycée de Langui	Equipement d'un bloc de deux (02) salles de classe en 184 tables-bancs + 02 tables et 02 chaises pour enseignants
4	Lycée de Waté	Equipement d'un bloc de deux (02) salles de classe en 184 tables-bancs + 02 tables et 02 chaises pour enseignants
5	CETIC de Kombom	Equipement d'un bloc de deux (02) salles de classe en 184 tables-bancs + 02 tables et 02 chaises pour enseignants
6	CETIG de Baïkwa	Equipement d'un bloc de deux (02) salles de classe en 184 tables-bancs + 02 tables et 02 chaises pour enseignants

NB : LE TRANSPORT DES EQUIPEMENTS EST A LA CHARGE DU COCONTRACTANT DE L'ADMINISTRATION JUSQU'AUX LIEUX DE LIVRAISON CI-DESSUS DEFINIS.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission de 2% du montant prévisionnel soit 943 960 FCFA pour chaque lot sollicité, établi par un établissement bancaire ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif-requises doivent être produites en originaux-ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable, et un délai de 48 heures sera accordé au soumissionnaire pour compléter pour la rendre conforme son offre. L'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03/07/2024 à 15 heures précises dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Région du Nord sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- offre financière incomplète (absence bordereau des prix unitaires et devis estimatif et quantitatif)
- non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture

Critères essentiels :

- Références du soumissionnaire 01 oui/non ;
- Méthodologie et propositions techniques 01 oui/non ;
- Présentation des prospectus 01 oui/non ;
- Surface financière 02 oui/non ;
- Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratives (CCAP) et techniques (CST) 02 oui/non ;
- Présentation générale 02 oui/non ;
- Disponibilité du service après-vente 01 oui/non Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 7 oui sur les 10 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 222 271 756.

GAROUA le 4 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

OUMAROU OUSMANOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 041/CUD/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°081/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES POPULATIONS DES QUARTIERS SOUS-ÉQUIPÉS OU MAL DESSERVIS DE LA VILLE DE DOUALA. PHASE 3 : AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS, QUARTIER BONABERI, 4E ARRONDISSEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Douala, Autorité Contractante, communique:

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 035/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 du 30 Mai 2024, déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'offres susmentionné pour les montants et délai ci-après:

RANG	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA TTC)	DELAJ (EN MOIS)
1er	B.E.CLA ROUTIERE SARL TEL : (+237) 222 22 35 64 FAX (+237) 222 23 53 03 , E-mail : beclaroutiere@yahoo.fr	85 990 409	05

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la cellule de coordination du Projet de Drainage Pluvial de Douala (PDP) sis au Cercle Municipal de Bonanjo dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué , en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de "Main levée" des cautions de soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 30 Mai 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE BIWONG BULU

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/PU/C-BBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 30 /05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN PANNEAUX SOLAIRES DE BIWONG BULU DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 27 100 02 641811 464221 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de Biwong Bulu, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du système d'alimentation en panneaux solaires de Biwong Bulu dans la commune de Biwong Bulu , Département de la Mvila, Région du Sud

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment les corps d'état suivants:

MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DE 5KW

BRANCHEMENT DE LA MAIRIE

PRESTATIONS DIVERSES

Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de dix-sept millions six cent cinquante mille(17 650 001) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise dans le domaine et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2024. Imputation budgétaire : N° 58 27 100 02 641811 464221 821

6. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP (Tel 699 60 11 38 – 683 68 90 96) de la Commune de Biwong Bulu dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bulu dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Biwong Bulu et ou au Service du Trésor Public à Ebolowa.

8. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir exceptionnellement à la Préfecture d'Ebolowa ou un agent du SIGAMP les accueillera, **au plus tard le 20/06/2024 à 12h** précises.

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
012/AONO/PU/C-BBu/SIGAMP/CIPM/2024 DU 30/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
SYSTEME D'ALIMENTATION EN PANNEAUX SOLAIRES DE BIWONG BULU, DANS LA COMMUNE DE
BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD**

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°15 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de trois cent cinquante-trois mille (353 000) francs CFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, aura lieu exceptionnellement **le 20/06/2024 à partir de 13 heures** précises à la Préfecture d'Ebolowa par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de ladite Commune en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

CRITERES ELIMINATOIRES

L'absence de la caution de soumission ;

L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après le dépôt des offres ;

La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;

La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif;

L'absence d'un prix unitaire quantifié ;

L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;

Note technique inférieure à 75% des « oui ».

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

La capacité financière

Les références du soumissionnaire dans les travaux d'hydraulique ;

Les qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;

La disponibilité du matériel de chantier et des équipements à mobiliser ;

La méthodologie d'exécution et planning des travaux ;

L'acceptation des clauses du marché et la présentation de l'offre ;

La preuve de la visite du site des travaux.

La qualification technique s'obtient après satisfaction des cinq (05) critères essentiels sus-listés. À défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir

s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

À l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux, et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bulu ou bien vouloir contacter le SIGAMP aux numéros de téléphone suivants : (+237) (Tel 699 60 11 38 – 683 68 90 96)

BIWONG-BULU le 30 Mai 2024

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

COMMUNE DE NKOLMETET

DÉCISION MUNICIPALE N°04/2024/DM/C.NKMT/SG DU31 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NKOLMETET-CARREFOUR NGOANTET AVEC BRETELLE ENTRÉE CETIC, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi N° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi des finances pour l'exercice 2024

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et Complété par le décret N°2012/ 076 du 08 Mars 2012 ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination de Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du département du Nyong et So'o ;

Vu l'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions Internes de Passation de Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Vu la Décision municipale n°005/24/DM/C.NKMT/SG du 27 Février 2024 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune de Nkolmetet

Vu Appel d'offre n°004/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 du 27/03/2024 pour la réhabilitation de la route communale Nkolmetet-carrefour Ngoantet avec bretelle entrée CETIC, dans la commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du centre.

Vu le procès-verbal d'ouverture du 02 Mai 2024 de la Commission interne de passation des marchés

Vu La proposition d'attribution du président de la CIPM au Maire de la Commune de Nkolmetet du 16 Mai 2024

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :



Article 1^{er}: L'Etablissement : **KOUAM & CIE SARL**, est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée.

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant (Frs CFA)	Délais
Travaux de réhabilitation de la route communale Nkolmetet-carrefour Ngoantet avec bretelle entrée CETIC, dans la commune de Nkolmetet	KOUAM & CIE SARL	78 980 396	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera./-

NKOLMETET le 31 Mai 2024

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N°2824/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°015/D13-93/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 07/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGALLAN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant l'Organisation et les Attributions des Contrôles financiers, modifié et complété par le décret n°2013/066 du 28 Février 2013 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Formation du Gouvernement, modifié par le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret n°2013/093 du 03 Avril 2013 portant Organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la [circulaire n°2023/001 du 30 août 2023 relative à la préparation du budget de l'État pour l'exercice 2024](#) ;

Vu la [circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023](#) portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Considérant la Demande de cotation n°015/DC/D13-93/DC/MINSANTE/CIPM/2024 du 07/05/2024 pour les travaux de construction de la clôture du centre de santé intégré de Ngallan ;

Considérant la Proposition d'attribution n°043/L/MINSANTE/CIPM du 30/05/2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous citée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Développe Prévisionnel en FCFA	Montant TTC en FCFA	Livraison		Rang	Observations
				Délai	Lieu		
Travaux de Construction de la Clôture du Centre de Santé Intégré de Ngallan	MOUGNAL SARL BP:33Yaoundé Tel: 675478374	20 000 000	17 500 892	04 mois	Centre de Santé Intégré de Ngallan	1 ^{er}	Proposé attributaire

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (Service des Marchés Publics) pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

DECISION N°000021/PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/CUG/CIPM/AI/2024 DU 28/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC EXISTANT DANS LES TROIS (03) COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE GAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu La Constitution ;
Vu La loi n° 2023 /019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour L'exercice 2024;
Vu La loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2022 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu Le Décret 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics(ARMP)(et ses différents textes d'application)modifié et Complété
Par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;
Vu Le Décret N°2008/020 du 17janvier 2008 Portant création de la Communauté Urbaine de Garoua;

- Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars2012portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

- Vu Le Décret n°2018/366 du 20juin 2018 portant code des marchés;
- Vu Le Décret n°2019/536/du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur OUMAROU HAMAN

WABI aux fonctions de Préfet du Département de la Dénoué;

Vu L'Arrêté n° 00000132/A/MINDDEVEL du 04 Juillet 2023 constatant l'élection de Monsieur GOURA BELADJl au poste de Maire de la Ville à l'issue de la session extraordinaire du Conseil de la Communauté du 26 mai 2023 dans la Communauté Urbaine de Garoua ;

Vu La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024;

Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché (Code des marchés, Recueil des Textes ...);

Vu , La Décision N° 000325/CAB/MINMAP du 04 juillet 2023 portant désignation des Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés auprès de certains Communauté Urbaines;

Vu La Convention de subvention entre C40 Cities Climate Leadership Group Inc et la Ville de Garoua ;

Vu Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/CUG CIPM/AI/2024 du 28/05/2024 pour les travaux de rénovation et d'extension du réseau d'éclairage public existant dans les trois(03)communes d'arrondissement de la ville de Garoua;

Considérant les circonstances exceptionnelles (effet des vents violents sur les panneaux photovoltaïques, le vol de ces panneaux dans la ville)ne permettant pas d'assurer la bonne durée de vie des installations.

Article 1er:conformement aux dispositions de l'article 102 du decret N°2018/366 DU 20 JUIN 2018 PORTANT code des Marchés Publics L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/CUG/CIPM/AI/2024 DU 28/05/2024

POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC EXISTANT DANS LES TROIS (03) COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE GAROUA. est pour compter de la date de signature de la presente decision annulé.

par ailleurs ,les données techniques des prestations objet du present Appel d'Offres ont été fondamentalement modifiées

Article2 :la presente decision sera enregistrée,publiée,suivant la procedure d'urgence et communiquer partout ou besoin sera ./-

GAROUA le 10 Juin 2024

Le MAIRE

GOURA BELADJI

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003AONR/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2024 DU
05/06/2024 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUE, ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE PREALABLES A LA
CONSTRUCTION DU BATIMENT DES ARCHIVES DU MINEDUB**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 15 104 01 3400203 361330

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Etat pour l'exercice 2024, le Ministre de l'Education de Base, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un Cabinet/Bureau d'Etudes en vue de la réalisation des études géotechnique, architecturale et technique préalables à la construction du bâtiment des archives du Ministère de l'Education de Base.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt **N°001/AMI/MINEDUB/2024**

du **12/03/2024** publié dans le Journal des Marchés du **13/03/2024**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, consistent à :

● LOT ARCHITECTURAL

Élaborer une étude architecturale pour sortir :

- Les plans de distributions, coupes et Façades
- Le Plan de miniserie bois, alu, et métallique
- Le Plan de revêtement du sol et des murs,
- Les Plans de calepinage des faux plafonds,
- Le Plan de calepinage de l'ensemble (plan de masse)

● LOT TOPO

● NOTICE ENVIRONNEMENTALE POUR LE BATIMENT

● LOT ASCENSEUR

● LOT STRUCTURE (note de calcul, plan de coffrage, plan de fondations etc.)

● LOT GEOTECHNIQUE (étude géotechnique et rapport par une entreprise reconnue par le MINTP)

● LOT COURANT FORT (éclairage, pris, puissance, chemins des cales, etc.)

● LOT COURANT FAIBLE (contrôle d'accès, vidéo surveillances, alarme lors d'un incident d'incendie etc.)

● LOT CVD (climatisations (monobloc ou multi split), ventilations et désenfumage – les portes coupe-feu etc.)

● LOT VRD

● LOT SECURITE INCENDIE

● LOT PLANS DE MAINTENANCE DU BATIMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **50 000 000** (cinquante millions) **de francs CFA**.

4. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres Restreint sont regroupées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats de la liste suivante :

N°	CABINET / BUREAU D'ETUDE	ADRESSE
1	Cabinet d'Ingénieurs & Associés SARL	BP 2719 Yaoundé Tel 242 10 66 94/ 699 85 26 74

2	C.E.R ENGINEERING	BP 31 580 Yaoundé Tél : 677 53 77 29/ 697 08 94 57
3	ETS ENGINEERING SMART CONSULTING	BP 12 252 Yaoundé Tél : 696 07 32 37/ 696 76 13 12
4	FAD SARL- VISEN	Tél 698 18 73 92
5	GPMT NEW DESEING BUILTSHINE/ A-TECS / BIEETECH	BP 30 320 Yaoundé Tél : 675 16 64 95/ 679 13 97 70
6	LTC & PARTNERS	BP : 12 561 Douala Tél : 670 27 47 66/ 694 97 98 43
7	NOVE ENGINEERING	Yaoundé Mballa II Tél : 675 14 79 96
8	Polygone SARL	BP : 33 872 Yaoundé Tél : 696 56 40 95
9	STE d'Ingénierie OGIVE	BP : 5253 Yaoundé Tél : 694 41 44 94/ 222 21 98 25

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offre sont financées par le Budget de Fonctionnement du MINEDUB, Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire **58 15 104 01 3400203 361330**.

7. Consultation du Dossier

Le DAOR peut être consulté en version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses

<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le DAOR peut être obtenu dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAOR fixés à **FCFA 50 000 (cinquante mille)** et payable contre quittance au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 04/07/2024 à 13 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise le même jour que ci-dessus, au plus tard à 14 heures au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres ; Bâtiment B, porte B01.

La copie de sauvegarde devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-après :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINEDUB/CIPM/EXERCICE/2024 DU 05/06/2024 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUE, ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE PREALABLES A LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DES ARCHIVES DU MINEDUB

NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations à compter de la date de notification de l'ordre de service est de **90 (quatre-vingt-dix) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 (un million) de Francs CFA** et d'une durée de validité de **120 (cent vingt) jours**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

Le présent Avis d'Appel d'Offres sera publié dans le Journal des Marchés (JDM), et sur la plateforme COLEPS.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en deux temps.

-L'ouverture des dossiers administratifs, et des offres techniques aura lieu **le 04/07/2024 à 15 heures**, heure locale, dans la salle 618 du Ministère de l'Education de Base, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEDUB.

-L'ouverture des offres financières interviendra au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70/100 points.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou de leur représentant dûment mandaté(e) et ayant une parfaite connaissance du DAOR.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation technique, se fera sur la base des critères dits éliminatoires et ceux dits essentiels, à savoir :

a - Critères éliminatoires (Evaluation binaire)



- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures ;
- Attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes ou des Ingénieurs (pour l'Architecte et l'Ingénieur) ;
- Fausse déclaration ou présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif ou technique ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect des modèles de fiches contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Note technique inférieure à 70 pts/100.

b - Critères essentiels (Evaluation par notation)

II CRITERES ESSENTIELS

Nombre de points Observations

a Références du Cabinet dans les études similaires (géotechnique, architecturale, technique...) au cours des 5 dernières années (3pts/référence) justifiées par des contrats d'au moins 15 000 000 de franc CFA chacun (Joindre 1^{ère} + dernière pages du contrat et le PV de réception 09 pts

b. Personnel à mettre en œuvre dans le cadre de la mission : qualification et expérience 67pts

- **Un (01) Architecte (Chef de Mission) BAC+ 5, ayant minimum 10 ans d'expérience (15pts)**
- **Un (01) Ingénieur de Génie Civil (Chef de Mission Adjoint) Bac+5, ayant minimum 10 ans d'expérience (12 pts)**
- **Trois (03) Technicien Supérieurs : Electricien, Fluides et Réseaux, Froid et Climatisation ayant chacun minimum 05 ans d'expérience (30 pts)**

- **Electricien (10 pts)**

- **Fluides et Réseaux (10 pts)**

- **Froid et Climatisation (10 pts)**

- **Un (01) Environnementaliste ayant au moins 03 ans d'expérience (10 pts)**

c. Plan de travail et méthodologie 20 pts

- Méthodologie d'exécution des prestations (15 pts)
- Planning d'exécution des prestations (5pts)

d. Présentation de l'offre 4pts

TOTAL DE « POINTS/100 »

NB : pour chacun des personnels de la mission, le soumissionnaire devra joindre : CV signé et daté, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme, contrat de travail ou attestation de disponibilité. L'Ingénieur et l'Architecte doivent être inscrits dans l'Ordre des ingénieurs ou des architectes.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura satisfait à 100% des critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, porte B01, Tél : (237) 222 22 86 33 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000012/AONO/MINEPAT/CISPM/2024 DU 10 JUIN 2024,
EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN(01) VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DU
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, EN
PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 195 03 110000 524311

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet l'acquisition d'un (01) véhicule pick-up 4x4 double cabine au profit du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres consiste en l'acquisition d'un (01) véhicule de type pick-up 4x4 et les caractéristiques de ce véhicule sont contenues dans le cahier de spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du Marché est de **Quarante Millions (40 000 000) FCFA, TTC.**

4. Allotissement

La prestation objet du présent Appel d' Offres est en un lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine. Les entreprises peuvent soumissionner ou s'associer dans le cadre d'un groupement solidaire.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Chapitre 94 ; Exercice 2024 et 2025, Imputation : **94 195 03 110000 524311.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables et retiré auprès de la Direction de la Programmation des Investissements Publics à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94), 3ème étage de l'immeuble Principal du MINEPAT sis au Boulevard du 20 Mai porte 317.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres, établi en Français ou en anglais, peut être obtenu à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage de l'immeuble Principal du MINEPAT sis au Boulevard du 20 Mai porte 317, dès publication du présent avis et contre le versement d'une somme de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA**, payable au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les nom du soumissionnaires et numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les Services du Maître d'Ouvrage à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94), 3ème étage de l'immeuble Principal du MINEPAT sis au Boulevard du 20 Mai porte 317) à Yaoundé au plus tard, **le 08 Juillet 2024 à 14 heures**, revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES National ouvert N0000012/AONO/MINEPAT/CISPM/2024 DU 10 JUIN 2024 10 JUIN 2024, EN VUE DE L'ACQUISITION d'un(01) véhicule pick-up 4x4 double cabine au profit du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, en procédure d'urgence

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quarante-Cinq (45) jours maximum, et le lieu de livraison est la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat au Garage Administratif Central à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances dont la liste figure à la pièce 10 du DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres dont le montant est de **Huit Cent Mille (800 000) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministre chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **Le 08 Juillet 2024 à 15 heures** dans la salle de réunions de la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sise au bâtiment Annexe, derrière l'immeuble ELECAM en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a - Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au delà de 48H après la date d'ouverture des offres;
- Absence ou non conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus en couleur contenant des fiches techniques détaillant les spécifications techniques du matériel proposé ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années ;
- Non satisfaction d'au moins 5 sur 7 critères essentiels ;
- Non-respect de l'une des spécifications techniques majeures.

b - Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Expérience du soumissionnaire ;
- Service après-vente et garantie de deux (02) ans ;
- Délai de livraison Quarante-Cinq (45) jours maximum ;
- Capacité financière **Cinquante Millions (20 000 000) FCFA** ;
- Preuve d'acceptation des Conditions du Marché (CCAP et DF) paraphés et signés à la dernière page ;
- Propositions techniques.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Programmation des Investissements Publics, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIIP, porte 317, à l'immeuble Principal du MINEPAT à Yaoundé.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°005/ASMI/MINEPAT/
CTS/PFS-AIE/UGP/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL
INTERNATIONAL CHARGE DE L'EVALUATION DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION (SIG)
PILOTE ET DE L'ELABORATION DU CAHIER DE CHARGES DU SIG DU REGISTRE SOCIAL UNIFIE DU
CAMEROUN (RESUC) DANS LE CADRE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION
ECONOMIQUEPAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION
ECONOMIQUEFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 70480-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) pour la transformation structurelle et de développement inclusif, le Gouvernement s'est engagé à consolider les acquis de la protection sociale et élargir son champs au plus grand nombre des camerounais en intégrant progressivement l'ensemble des catégories sociales jusqu'ici en marge du système, à travers la réduction des inégalités sociales, les mesures de protection contre toutes les formes de vulnérabilités, la cohésion et l'inclusion sociale.

Il convient de relever que divers programmes, projets et partenaires au Cameroun interviennent sur les Ménages et Personnes Socialement Vulnérables (MSV/PSV), chacun d'eux réalisant son propre ciblage et son propre système de stockage de données afin de capitaliser son intervention. Le Gouvernement, dans le souci de mutualiser les interventions, les efforts et les ressources, s'est engagé à mettre en place le Registre Social Unifié du Cameroun (RESUC) qui est un mécanisme national d'enregistrement et de gestion des informations sur les MSV/PSV. Sa mise en place est faite par le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) et mobilise plusieurs acteurs du système de protection sociale au Cameroun, les partenaires étrangers et nationaux.

Le RESUC doit être à terme, le réservoir pour tous les autres acteurs nationaux et internationaux qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie des populations camerounaises les plus vulnérables à l'instar du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique (PFS-AIE) en tant que principal programme de transferts monétaires mis en œuvre au Cameroun et du Projet Couverture Santé Universelle (CSU) qui permet à toutes les personnes et toutes les communautés de bénéficier des services de santé dont elles ont besoin sans se heurter à des difficultés financières.

Les opérations pilotes de la mise en place du RESUC ont été réalisées, et un système d'information et de gestion (SIG) pilote a été conçu en se basant sur l'outil open-source OpenIMIS, et dispose des modules de : (i) Identification et Enregistrement des ménages/PSV, (ii) Evaluation de la vulnérabilité, (ii) Gestion des Plaintes, (iv) Dashbord et Reporting, (v) Gestion du système. Le SIG pilote a été éprouvé dans 41 communes des régions du Centre, de l'Est et de l'Adamaoua, et a permis de stocker les données issues des opérations d'enregistrement. Le RESUC doit être déployé sur l'étendue du territoire national et son SIG doit prendre en compte les leçons issues de la phase pilote et les exigences inhérentes à sa pérennisation. Un consultant individuel doit ainsi être recruté pour réaliser l'évaluation du SIG Pilote et l'élaboration du cahier de charge du SIG RESUC.

2. Objet

L'objectif général de la prestation de service est l'évaluation du SIG Pilote et l'élaboration du cahier de charges en vue de la conception et la mise en œuvre d'un SIG pour le RESUC.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Dans le cadre de l'évaluation du SIG pilote :

Procéder à un diagnostic organisationnel et institutionnel en faisant l'analyse des rôles et profils des différents acteurs ayant intervenu dans le SIG pilote ;

Procéder à un diagnostic informatique en termes de conception architecturale et détaillée, de fonctionnalités liées au domaine, du système de sécurité (physique et logicielle) dans son architecture, et les échanges de données, et de capacité de gestion des montés en charge.

Dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges du SIG RESUC :

Réaliser l'analyse de l'existant sur les aspects conceptuels et fonctionnels, les contraintes techniques, l'environnement de sécurité et de stockage des données du SIG cible ;

A partir de l'analyse de l'existant et de l'évaluation du SIG Pilote, ressortir les spécifications fonctionnelles et non fonctionnelles, les exigences et les contraintes du futur SIG RESUC en se référant aux fonctionnalités attendues de la chaîne standard de livraison de protection sociale;

Ressortir les choix technologiques, les environnements et les outils de développement pour la mise en œuvre du SIG cible ;

Proposer une architecture réseau et de stockage de données du SIG cible ;

Faire une estimation de coûts détaillés pour les phases de spécification, de conception globale et détaillée, du codage des modules identifiés, de déploiement et formation, et de maintenance du SIG RESUC, et même des actions et mesures d'accompagnement, de conduite du changement ;

Proposer une planification globale et détaillée de la conception, de la mise en œuvre, et du déploiement du SIG RESUC ainsi que de la migration des données existantes ;

Rédiger des recommandations pour la conception et le développement du SIG RESUC, le déploiement du SIG RESUC, la migration des données existantes, et le stockage des données.

3. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'évaluation du SIG pilote du RESUC, le consultant devra :

Analyser les rôles et profils des différents acteurs ayant intervenu dans le SIG pilote ;
Diagnostiquer la conception architecturale et détaillée du SIG pilote RESUC en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;
Faire une évaluation technique des fonctionnalités du SIG Pilote en ressortant les forces et les faiblesses ;
Faire une évaluation du système de sécurité du SIG Pilote aux niveaux physique, logiciel, réseau et système ;
Faire une évaluation du mécanisme d'échanges de données et de mise à jour ;
Faire une évaluation de la capacité et de gestion des données en charge du SIG Pilote ;
Rédiger un rapport d'évaluation du SIG Pilote du RESUC quinze (15) jours après attribution du marché ;
Organiser des réunions/ateliers avec les experts métiers et techniques du ST-RESUC et tout autre partenaire pour la consolidation et la validation technique du rapport d'évaluation du SIG Pilote.

Dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges du SIG RESUC, le consultant devra :
Analyser l'existant sur les aspects conceptuels, fonctionnels et les contraintes techniques ;

Réaliser une conception globale sur les aspects fonctionnels et les contraintes techniques du futur SIG RESUC (versions web et mobile) en se référant aux fonctionnalités attendues en relation avec la chaîne standard de livraison de protection sociale ;

Faire une conception générale de l'environnement de sécurité et de stockage des données du futur SIG RESUC ;

Proposer les options technologiques, des environnements et des outils de développement pour la mise en œuvre du SIG cible dans ses versions web et mobile ;

Concevoir une architecture réseau et de stockage de données du SIG cible ;

Proposer une estimation de coûts détaillés pour les phases de spécification, de conception globale et détaillée, du codage des modules identifiés, de déploiement et formation, et de maintenance du SIG RESUC, de migration des données existantes, et même des actions et mesures d'accompagnement, de conduite du changement ;

Proposer une planification globale et détaillée des activités de la conception, de la mise en œuvre, et du déploiement du SIG RESUC (versions web et mobile) ainsi que de la migration des données existantes ;

Formuler des recommandations relatives à l'accompagnement technique pour la conception, le développement, et le déploiement du SIG RESUC, y compris les aspects de migration des données existantes et de stockage des données. A cet égard, si les résultats de l'évaluation vont dans le sens de recommander une amélioration du SIG pilote, alors il faudra ressortir clairement cela comme option préférée ;

Programmer et tenir des réunions/ateliers avec les experts métiers et techniques du ST-RESUC, PFS-AIE et tout autre partenaire pour la consolidation et la validation technique du cahier des charges du SIG RESUC.

PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant individuel doit avoir un niveau Bac + 5 en Technologies de l'Information, Système d'Information ou équivalent, avec une expérience d'au moins 10 ans dans la réalisation des systèmes d'information en tant que chef de projet, au niveau national ou international, et s'exprimant en français et/ou en anglais. Une expérience en système d'information de protection sociale et une bonne connaissance des outils open-source, et particulièrement des plateformes logicielles telles que Core-IMIS, OpenIMIS, ... seront de grands atouts.

En outre, il devra disposer des compétences dans les domaines suivants :

ü Génie logiciel (maîtrise des techniques et des technologies de développement récentes frontend et backend, orientées microservices web et mobile, ex : Java/Springboot, ReactJS/NodeJS, Dart/Flutter) ;

ü Gestion des bases de données (une bonne maîtrise des technologies de gestion des bases de données relationnelles et/ou des bases de données NoSQL) ;

ü Réseaux et sécurité informatiques ;

ü Tests logiciels.

MODALITES DE SELECTION DU CONSULTANT



Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, 5^{ème} édition, septembre 2023».

4. Période d'exécution

Le consultant retenu réalisera l'évaluation du SIG Pilote et l'élaboration du cahier des charges du SIG RESUC en 90 jours de travail dans un intervalle de six (06) mois.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre 8h et 16 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sis à Yaoundé au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, BP : 5838 Yaoundé-Cameroun, Email : projetfiletsociaux.aie@gmail.com.

5. Composition du dossier

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant (i) une lettre de motivation, (ii) un curriculum vitae détaillé daté et signé, (iii) les copies certifiées des diplômes et (iv) les photocopies des attestations justifiant les déclarations mentionnées dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires (1 original et 2 copies) à l'adresse ci-dessous, au plus tard le mercredi 26 juin 2024 à 13 heures précises avec la mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°005/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE DE L'EVALUATION DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION (SIG) PILOTE ET DE L'ELABORATION DU CAHIER DE CHARGES DU SIG DU REGISTRE SOCIAL UNIFIE DU CAMEROUN (RESUC) DANS LE CADRE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE »

6. Renseignements Complémentaires

Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sis à Yaoundé au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, BP : 5838 Yaoundé-Cameroun, Email : projetfiletsociaux.aie@gmail.com

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°018/AMI/MINADER/PADFA II/SGCGS/RPM/2024 DU
10/06/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA
PRESTATION DE SERVICES DANS LA PRODUCTION DES CONTENUS EN COMMUNICATION ET LE SUIVI
DES RADIOS COMMUNAUTAIRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PADFA II.

Les services de conseil comprennent la production des contenus en communication et le renforcement des capacités des radios communautaires.

La mission qui prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service, couvrant la période prévue pour la production des contenus en communication et le renforcement des capacités des radios communautaires est de 35 H/J étalés sur plusieurs mois et prendra fin au plus tard au mois de décembre 2024.

Pour de plus amples renseignements sur les Services, veuillez consulter les TdR publiés dans le JDM de l'ARMP ou auprès du PADFA II.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles.

Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgation de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le PADFA II invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de Consultants Individuels (SCI) exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement> . Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

Les critères de présélection sont les suivants :

- Lettre de motivation : 2 points
- Qualifications : diplôme universitaire/domaine de formation : 10 points
- Expériences générales (expériences dans la production des contenus en communication ; Expériences dans le renforcement des capacités des médias) : 25 points
- Expériences spécifiques : Expériences dans la production des vidéos, spots, articles pour projets de développement etc ; expériences dans la collaboration des radios communautaires (renforcement des capacités, élaboration des contenus, mise en place des clubs d'écoute etc.) : 35 points
- Références pertinentes : expérience dans la production des contenus en communication dans le domaine agricole ; expérience avec les projets à bailleurs de fonds (FIDA, BM, BAD, UE, etc.) : 20 points
- Connaissances de l'environnement du travail : connaissance des régions d'intervention (Nord-Ouest, Ouest, Extrême Nord, Nord) ; connaissance dans les filières riz et oignons : 8 points

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- L'absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) est éliminatoire
- Les présentations sont soumises et évaluées sur plusieurs mois et prendra fin au plus tard au mois de décembre 2024
- Le score technique minimum requis après l'évaluation des propositions techniques pour être qualifié est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone +237 222 20 74 44. E-mail padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la Cellule de Passation des Marchés ; Le 02 Juillet 2024 à 15 heures au plus tard. À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention:

« RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA PRESTATION DE SERVICES DANS LA PRODUCTION DES CONTENUS EN COMMUNICATION ET LE SUIVI DES RADIOS COMMUNAUTAIRES »

4. Composition du dossier

Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00018/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2024 DU 31 MAI 2024 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES TERRITOIRES RURAUX AU CAMEROUN (SECAL)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Contexte**

Le Ministre des Finances, Maître d'ouvrages du C2D-Pilotage, a reçu un financement du C2D, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les audits comptables et financiers des programmes C2D.

La réalisation de cet audit est prévue par la convention d'affectation de ressources du projet SECAL N°CCM 1816-01P du 17 novembre 2023 en son point 3.2 (e) qui stipule « le bénéficiaire s'engage à ce que les comptes du projet fassent l'objet d'audits annuels jusqu'à la remise du rapport d'audit final. Ces audits seront réalisés par un cabinet d'audit indépendant, internationalement reconnu et de bonne réputation sélectionnée après avis de non-objection de l'Agence (i) sur le choix du cabinet d'audit et (ii) sur les Termes de référence de la mission d'audit.

Les Services du Candidat auront pour objet de permettre d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation comptable et financière de chaque dispositif du projet SECAL et notamment des dépenses effectuées dans la période considérée.

Il sera donc question d'une part de passer en revue l'efficacité et l'efficience des opérations financières, ainsi que des processus du projet SECAL au cours de chaque exercice budgétaire de 2024 à 2027 et clôture dans chaque dispositif, et d'autre part, de s'assurer que les ressources mises à disposition de chaque dispositif du projet SECAL sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif du projet.

Le présent audit a pour objectif de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur les éléments suivants :

les états financiers ^[1] de chaque dispositif du projet SECAL donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, des dépenses effectivement engagées et des recettes effectivement perçues pour le Projet au cours de la période couverte par l'audit ;

les fonds alloués à chaque dispositif du projet sont, dans tous leurs aspects significatifs, utilisés conformément aux conditions contractuelles applicables ; les dépenses respectent les règles de bonne gestion financière, appréciées notamment au regard des critères d'éligibilité (cf. Annexe 1 – Nomenclature des constats et anomalies) ;

les marchés passés dans chaque dispositif du projet SECAL conformément aux règles en vigueur et dans le respect des principes d'économie, d'efficacité, de transparence et d'équité ;

le système de contrôle interne mis en place et utilisé par l'Entité afin de gérer les risques liés à la réalisation des objectifs du Projet a été conçu de façon adéquate et a fonctionné efficacement au cours de la période couverte par l'audit ;

les marchés exécutés conformément aux prescriptions techniques et selon les normes prévues.

L'auditeur devra également formuler des recommandations de chaque dispositif du projet SECAL sur les différents aspects de l'audit.

Sous réserve que la mission d'audit au titre de 2024 donne pleine et entière satisfaction au MINFI, l'auditeur sera reconduit dans sa mission pour un audit des exercices 2025, 2026, 2027 et clôture.

Le Ministère des Finances invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Bureaux d'études.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>

2. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies marquées comme tels (« copie ») sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, au plus tard le 23 juillet 2024 à 15 heures. Le dossier de candidature comportera également une version numérique de l'offre, déposée sur une clé USB ou un CD-rom. Les dossiers de candidature devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°00018/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2024 DU 31 MAI 2024 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES TERRITOIRES RURAUX AU CAMEROUN (SECAL).

« NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse et aux horaires mentionnées ci-dessous : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE- C2D, sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, BP : 33232 Yaoundé, Tél. : (237) 22 20 30 58, Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com.

3. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir minima :

- ü Une lettre de motivation dûment signée, datée ;
- ü La déclaration d'intégrité signée (Annexe 1 ci-joint et disponible dans les locaux du Maître d'Ouvrage et sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>) ;
- ü L'accord de groupement ou la lettre d'intention de former un groupement et les pouvoirs du mandataire le cas échéant ;
- ü Les pièces administratives (statuts, organigramme, attestation de conformité fiscale et attestation de non-exclusion des marchés publics)
- ü Les références (dont au moins deux en audit des projets réalisées en Afrique sub-saharienne).

N.B. :

a. Pour être validée, chaque référence en prestation d'audit comptable et financier devra être justifiée par la photocopie du procès-verbal de réception, ou du certificat de bonne fin délivrée par les services du Maître d'Ouvrage, ou de l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin,

la preuve d'audit des projets d'un montant total de financement similaire à celui du SECAL, réalisés en Afrique sub-saharienne au cours des cinq dernières années.

b. Une entité ne peut pas être membre de plus d'un groupement

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement.

Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

NB : Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- ü une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- ü une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- ü De l'ampleur des marchés : Marché d'audit compris supérieur ou égale à 50 millions Toutes Taxes Comprises réalisés en Afrique sub-saharienne au cours des cinq dernières années
- ü De la nature des Services ; Les candidats présenteront deux références dans les prestations d'audit des projets ou programme publics d'un montant total de financement similaire à celui du SECAL (10, 5 milliards FCFA), réalisées en Afrique subsaharienne au cours des cinq dernières années ;
- ü Du domaine et de l'expertise technique ; Audit : Les candidats présenteront des références au sein desquelles ils ont mobilisé une équipe d'experts-auditeurs et préciseront l'articulation en matière de mobilisation des différents profils d'experts mobilisés ;
- ü Du contexte géographique ; les candidats présenteront des références en Afrique subsaharienne, les références de mission au Cameroun seront particulièrement appréciées.

La langue utilisée dans le cadre de ces prestations peut être la langue anglaise ou la langue française.

Le Ministre des Finances dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, pour le _____

[insérer la date][2].

YAOUNDE le 31 Mai 2024

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE YAOUNDE VI

N°008/AC/CAY6/CIPM/2024 DU 07/06/2024 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CURAGES DES OUVRAGES EXISTANTS SUR LES RIVIERES MINGOASSI, BIYEME ET MEFOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6. FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation **relatif aux travaux de curages des ouvrages existants sur les rivières Mingoassi, Biyeme et Mefou dans l'Arrondissement de Yaoundé 6.**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation sont définies tels qu'indiquées ci-dessus.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération est de **TTC 25 000 000 (Vingt-cinq millions) de FCFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux prestataires de droit camerounais installés au Cameroun, spécialisés dans le domaine y relatifs.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation, sont financées par le budget communal, exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Mairie, de Yaoundé 6 à Etoug-Ebé, 1^{er} Etage, Tel. 222 31 34 95 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au service technique de la Mairie de Yaoundé 6 contre présentation de l'original de la quittance de versement à la Recette Municipale, d'une somme non remboursable de **30.000 Fcfa (Trente mille)**, représentant les frais d'acquisition du dossier de demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé VI, **service technique**, au plus tard **le Lundi 08 Juillet 2024 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION**

N°008/AC/CAY6/CIPM/2024 DU 07/06/2024

RELATIVE AUX TRAVAUX DE CURAGES DES OUVRAGES EXISTANTS SUR LES RIVIERES MINGOASSI ET BIYEME DANS L'ARRONDISSEMENT DE DE YAOUNDE 6.

Financement : BUDGET COMMUNAL

Exercice : 2024.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à soixante (60) jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **500 000 (cinq cent mille) FCFA**.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le Lundi 08 Juillet 2024 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la **salle de réunion de la Mairie de Yaoundé VI**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- 1- Nombre insuffisant de copies des offres (moins de 07) ;
- 2- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce/document
- 4- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du Dossier de Demande de Cotation
- 5- Omission d'un prix unitaire quantifié
- 6- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres
- 7- Absence de la capacité financière de 5 000 000 FCFA

Critères essentiels

- 1- Présentation générale de l'offre
- 2- Planning et délai de livraison inférieur ou égal à (60) soixante jours
- 3- Références générales de l'entreprise
- 4- Preuves d'acceptation du contrat (CCAP paraphé et signé)

14. Attribution

La Commission interne de passation des marchés proposera l'attribution de la Lettre Commande au profit du prestataire dont l'offre est conforme aux spécifications techniques du Dossier de Demande de consultation et la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

1. Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Yaoundé VI à Etoug-Ebé,
1^{er} Etage, Tel. (237) 22 31 34 95

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE SCOLAIRE DE DJOUNGOLO DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEDUB - Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, pour les travaux de réhabilitation D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE SCOLAIRE DE DJOUNGOLO dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

Travaux préparatoires
Fondation
Maçonnerie et élévation
Charpente et couverture
Menuiserie métallique
Electricité
Peinture
VRD

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2024 à hauteur de **Dix millions (10 000 000)** de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2024 à hauteur de **Dix millions (10 000 000)** de francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.

VII- PRESENTATION DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) **exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies**, marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE SCOLAIRE DE DJOUNGOLO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Remises des offres

.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux

10. Cautionnement Provisoire

.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

11. Recevabilité des Offres

.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 08/07/2024 à partir de **14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé 5,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

11.1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;

Dossier financier incomplet ;

Omission dans le Bordereau des Prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Non satisfaction d'au moins **70% des critères essentiels**.

Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site signés sur l'honneur par le Soumissionnaire.

11.2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;

2- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;

3- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;

4- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;

5- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

14. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins-disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé 5.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le MAIRE

BALA Augustin

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°019/AMI/MINADER/PADFA II/SGCGS/RPM/2024 DU
19/06/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (TE) WEBMASTER POUR LA GESTION,
LA MAINTENANCE ET LA SÉCURISATION DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DU PROJET**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PADFA II.

Les services de conseil comprennent la gestion, la maintenance et la sécurisation des plateformes numériques du projet.

La mission qui prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service, couvrant la période prévue pour la gestion, la maintenance et la sécurisation des plateformes numériques du projet est de 12 mois.

Pour de plus amples renseignements sur les Services, veuillez consulter les TdR publiés dans le JDM de l'ARMP ou auprès du PADFA II.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles.

Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le PADFA II invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de Consultants Individuels (SCI) exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

Critères de sélection : l'évaluation sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Lettre de motivation : 2 points
- Qualifications : diplôme universitaire/domaine de formation : 10 points
- Expériences générales : expériences dans le développement des plateformes numériques, dans la gestion, maintenance et sécurisation des plateformes numériques : 25 points
- Expériences spécifiques : expériences dans la gestion de la E-réputation des institutions publiques ou privées ; l'optimisation des stratégies de Marketing digital ; la gestion des mails professionnels ; la diffusion des activités en streaming : 35 points
- Références pertinentes : Expérience dans la gestion des plateformes numériques des projets/et programmes ruraux/agricoles et avec les projets à bailleurs de fonds 20 points
- Connaissance de l'environnement du travail : Connaissance des régions d'intervention (Nord-Ouest, Ouest, Extrême Nord, Nord) ; connaissance des filières riz et oignons : 08points

Les Critères éliminatoires sont les suivants :



- L'absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) est éliminatoire ;
- Le score technique minimum requis après l'évaluation des propositions techniques pour être qualifié est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

2. Période d'exécution

Le contrat aura une durée de 12 mois. Le Consultant durant cette période veillera au quotidien à la gestion, la maintenance et la sécurisation de l'ensemble des plateformes numériques.

3. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone +237 222 20 74 44. E-mail padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la Cellule de Passation des Marchés ; Le 02 Juillet 2024 à 15 heures au plus tard. À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention:

« RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (TE) WEBMASTER POUR LA GESTION, LA MAINTENANCE ET LA SÉCURISATION DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DU PROJET »

4. Composition du dossier

Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE OULI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/KADEY/2024 DU 06/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A OULI, COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de OULI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation des travaux de construction d'un magasin de stockage a OULI

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagement VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **Vingt-trois millions (23 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine **New(Additif)**

La participation aux consultations suivantes sont réservées à toutes les entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de OULI, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'OULI, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le **28/06/2024 à 10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2024 DU 06/06/2024
EN PROCEDURE D'URGENCE**

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A OULI, COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **2% du montant prévisionnel par lot**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif**

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **rente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le **28/06/2024** à **11 heures** précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

1.1.1. Critères éliminatoires

1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce administrative quarante-huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

1.1.1.2. Offre technique:

- a) Offre technique incomplète ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée.

1.1.2. Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;

Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère)



15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI.

OULI le 6 Juin 2024

Le MAIRE

ABAH LEVY

COMMUNE DE OULI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 004/AONO/RE/DDK/C-OULI/SG/CDPM/2024 DU 06/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE OULI DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de cinq (05) salles de classe a l'école publique primaire de OULI, commune de OULI département de la Kadey,

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Maçonnerie ;
- La charpente-couverture-plafond ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- La peinture ;
- Revêtement du sol

3. Cout Prévisionnel

Le cout s'élève à 20 900 000 (Vingt millions neuf cent mille) de franc CFA TTC

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine **New(Additif)**

La participation aux consultations suivantes sont réservées à toutes les entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de OULI, dès publication du présent avis,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de OULI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la recette des finances de OULI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Interne des Marchés Publics de la Commune de OULI, au plus tard le **28/06/2024 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/CO/CDPM/2024 du 06/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE
PRIMAIRE D'OULI, COMMUNE D'OULI DEPARTEMENT DE LA KADEY**

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **2% du montant prévisionnel** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera dans la salle des conférences de la Commune de OULI, le **28/06/2024 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de OULI, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

1.1.1. Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

1.1.1.1. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;

1.1.1.2. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre vingt pour cent (80%) Verra son offre financière examinée.

15. Attribution

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire **que de l'unique lot**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ouli, aux heures ouvrables.

OULI le 6 Juin 2024

Le MAIRE

ABAH LEVY

COMMUNE DE YAOUNDE V

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ABORDS DE LA VOIE STRUCTURANTE DE CARREFOUR LYCEE BILINGUE - CARREFOUR MVOG EBANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 FINANCEMENT : BIP MINFOF - EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres en procédure d'urgence pour l'exécution des **TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ABORDS DE LA VOIE STRUCTURANTE DE CARREFOUR LYCEE BILINGUE - CARREFOUR MVOG EBANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Amener et installer le chantier ;
- Réaliser les fouilles de plantation de chaque plant ;
- Fournir les substrats de fond (terre noire végétale) ;
- Fournir et planter 1 200 plants d'arbres d'alignement ;
- Fournir et installer les carnages de protection des plants ;
- Assurer le suivi des plants (protection, arrosage, traitement phytosanitaire, élagage le cas échéant sur une période de trois (03) mois) ;
- Replier le chantier.

3. Cout Prévisionnel

Le montant fixé pour la réalisation du projet est de **Quinze millions (15 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Droit camerounais ayant une expérience avérée dans ce domaine.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget du MINFOF, EXERCICE 2024

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis auprès du Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Trente mille (30 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard **le 09/07/2024 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024

POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ABORDS DE LA VOIE STRUCTURANTE DE CARREFOUR LYCEE BILINGUE - CARREFOUR MVOG EBANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

FINANCEMENT : BIP MINFOF - EXERCICE 2024

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **fixé à Trois cent mille (300 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus **trois (03) mois**.

Le cautionnement provisoire sera libéré et valable au plus tard **trente (30) jours** après le délai de validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Présentation des Offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus **trois (03) mois** à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 09/07/2024 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;

b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

d) Offre technique incomplète pour absence :

d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié ;

f) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;

g) N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

● N°	● Critères essen
● 1	● Présentation gé
● 2	● Références de
● 3	● Moyens humain
● 4	● Moyens matéri
● 5	● Méthodologie
● 6	● CCTP

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'Offre la moins-distante pour plus d'un lot, le Maître d'Ouvrage se réserve le choix du lot à lui attribuer.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Yaoundé 5.

18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert gratuit suivant 1517.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 05/06/2024 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS, FRAIS FUNERAIRES ET SOINS A L'ETRANGER POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAY5 – EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème} lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à la couverture en assurance maladie, individuelle accidents, frais funéraires et soins à l'étranger pour les Conseillers Municipaux pour l'Exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont répartis ainsi qu'il suit :
Cette police couvre :

- Consultation / actes de spécialités
- Soins dentaires
- Optique
- Hospitalisation
- Maternité
- Extension des soins à l'étranger
- Assistance et évacuation sanitaire
- Frais funéraires

NB : Produire une note détaillée de gestion qui précise les conditions nécessaires en assurance maladie autres que celles citées ci-dessus.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte aux Sociétés d'assurances (Compagnies ; Courtiers possédant un mandat de gestion du risque SANTE) de droit camerounais installées en République du Cameroun, agréées conformément au Code CIMA, et ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CAY5, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07)** exemplaires (*dont un original et six copies marqués comme tels*), seront déposées contre récépissé auprès du Service des Marchés de la CAY5 sis au premier étage du siège de la CAY5 à Essos, au plus tard le **09/07/2024 à 13 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 05/06/2024

RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS, FRAIS FUNERAIRES ET SOINS A L'ETRANGER POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **Douze (12) mois** après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations du Marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille)** francs CFA, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille)** francs CFA, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Les Offres seront ouvertes en deux phases.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **09/07/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAY5 dans la salle des Actes de la CAY5. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'Offre.

13. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées selon la notation par points, conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires :

- 1 Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- 2 Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés
- 3 Absence agrément MINFI et adhésion CIMA
- 4 Absence ou non-conformité de la caution de soumission
- 5 Note technique inférieur à 80 points/100
- 6 Offre financière inférieure à 90% du budget prévisionnel

Critères essentiels :

Critères Notation (points)

Présentation générale de l'Offre 03

Références du soumissionnaire 30

Modalités de mise en jeu des garanties 28

Représentativité 16

Capacité financière 23

TOTAL 100

Seules les Offres ayant obtenu au moins un score de 80 points sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres seront retenues pour l'évaluation des Offres financières.

$NF = Mn \times 100$

Moc

La note financière « NF » sera calculée selon la formule suivante :

Avec « Mn » le montant de l'Offre complète, conforme et moins disante et « Moc » le montant de l'Offre considérée.

La note finale sera calculée de la manière suivante : 80% de la note Technique + 20% de la note Financière.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.

Pour tout acte de corruption ; bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro vert gratuit suivant 1517.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CAY 7/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES MEUBLES DE BUREAU POUR LE COMPTE DE CERTAINS CMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Demande de cotation en vue de l'acquisition des meubles de bureau pour le compte de certains CMA.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent l'acquisition des meubles de bureau pour le compte des CMA d'OYOMABANG et de NKOLBISSON dans la Commune l'Arrondissement de Yaoundé 7 en deux lots.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publique, Exercice 2024, selon les imputations et coûts suivants :

N°lot	Service bénéficiaire	Imputation	Montant prévisionnel
1	CMA de NKOLBISSON	n°58 40 047 06 641198 464211 611	Huit Millions (8 000 000) F CFA
2	CMA d'OYOMABANG	n°58 40 047 06 641198 464211 611	Sept Millions (7 000 000) F CFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations, objet de la présente Demande de Cotation.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publique, Exercice 2024, selon les imputations et coûts suivants :

N°lot	Service bénéficiaire	Imputation	Montant prévisionnel
1	CMA de NKOLBISSON	n°58 40 047 06 641198 464211 611	Huit Millions (8 000 000) F CFA
2	CMA d'OYOMABANG	n°58 40 047 06 641198 464211 611	Sept Millions (7 000 000) F CFA

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Bureau des Marchés sis à l'Hôtel de Ville de la Mairie de Yaoundé 7, sur présentation du reçu de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA représentant les frais d'achat du dossier.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Bureau des Marchés sis à l'Hôtel de Ville de la Mairie de Yaoundé 7, sur présentation du reçu de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Service des marchés** de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7**, au plus tard le **28/06/2024 à 12 heures** et devront porter la mention :

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à soixante (60) jours maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. La réception des fournitures se fera dans les services bénéficiaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement de crédit de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de :

N°lot	Service bénéficiaire	Montant caution
1	CMA de NKOLBISSON	Cent soixante mille (160 000) F CFA
2	CMA d'OYOMABANG	Cent Quarante mille (140 000) F CFA

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **28/06/2024 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune de Yaoundé 7, dans la Salle des actes de la Mairie** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation porteront sur :

11.1 Critères éliminatoires :

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif non régularisée dans un délai de 48h ;
 - Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Non-qualification de l'offre technique.

11.2 Critères essentiels :

- Présentation de l'offre 2 critères ;
- Références générales de l'entreprise 2 critères ;
- Planning et délai 2 critères ;
- Service après-vente 1 critère ;
- Capacité financière 1 critère ;
- Conformité des spécifications techniques 6 critères pour lot 1 et 7 critères pour lot 2 ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché 2 critères.

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné dans les Instructions aux soumissionnaires, se fera par mode binaire (oui/non).

14. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de ces dernières.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau des Marchés sis à l'Hôtel de Ville de la Mairie de Yaoundé 7.

YAOUNDE le 30 Mai 2024

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE DOUALA VI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CADVI/ST/CIPM/2024
DU 05 JUIN 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A
MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME,DEPARTEMENT DU
WOURI, REGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 27 641417 523415/ 220-150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2024, le Maire de la Commune de Douala VI, Département du Wouri, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une MINI CENTRALE SOLAIRE à MANOKA CENTRE , dans la Commune d'Arrondissement de Douala VI Département du Wouri.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres :

- Lot 100 Travaux préparatoires
- Lot 200 Aménagement du champ solaire
- Lot 300 Local technique
- Lot 400 Construction du réseau monophasé
- Lot 500 Prestation diverses
- Lot 600 Matériels solaire exonéré.

3. Cout Prévisionnel

MONTANT PREVISIONNEL : 100 000 000 FCFA (TTC)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement public) du ministère de la Décentralisation et du Développement Local. EXERCICE 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 6 ème, (secrétariat général de la commune) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général ou au bureau du chef service technique de la commune de Douala 6ème, Tél : 694 17 79 43 /677 51 26 25... dès publication du présent avis; sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de CENT MILLE FCFA 100 000FCFA payable à la recette municipale de la CAD VI contre quittance au titre des frais d'acquisition dudit dossier.

8. Remises des offres

Toutes les Offres rédigées en français ou en anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service des marchés de la commune d'Arrondissement de Douala 6 eme au plus tard le 02 juillet 2024 à 12H et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/ AONO/ CAD6 /ST /CIPM / 2024 DU 05 JUIN 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE à MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'Arrondissement de Douala 6eme, Département du wouri, Région du Littoral.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques devront remettre les offres numériques dans une clé USB

9. Delai de Livraison

La durée d'exécution des travaux est de (03) trois mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produites en originaux datant de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le ministère en charge des finances, d'un montant deux millions de FCFA 2 000 000 FCFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre(RPAO)

Elles devront obligatoirement datées de au moins trois mois (03) précèdent la date dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 02 JUILLET 2024 à 13H précises par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de Douala VI dans la salle de réunion de la CAD VI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation

Les critères des éliminatoires sont :

- a. Absence ou non-conformité de la caution de soumission dans l'Offre administrative
- b. Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48H après la date de l'ouverture des plis
- c. Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f. Note technique inférieur à 70%
- g. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.
- h. Offre financière incomplète.

13. Principaux critères de qualification (critères essentiels)

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'Appel d'Offre notamment le RPAO.

1. Présentation générale de l'Offre
2. Référence technique de l'entreprise
3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. Méthodologies d'exécution
6. Visite du site signée sur l'honneur y compris rapports et photos
7. Délai d'exécution
8. Capacité financière
9. Preuve d'acceptation du marché (CCTP et CCAP) datée et signée par le Directeur General Les critères de l'Offre essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critère tirés des rubriques ci-dessus du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'Offre technique :

: ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de Douala VI le marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le maitre d'ouvrage pour le compte de la commune d'arrondissement de Douala VI

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leur Offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) à partir de la date limite fixée pour la remise de l'Offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Arrondissement de Douala VI (Secrétariat général ou bureau du chef service technique de la CAD VI) Tel: 677 60 12 24.

DOUALA le 7 Juin 2024

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE BIKOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CBK/SG/2024 DU 28/05/2024 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4*4 DOUBLE CABINE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bikok lance pour le compte de la Mairie un Appel d'Offres pour **l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type Pick-up 4*4 double cabine**, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent appel d'offres consiste en la fourniture D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4*4 double cabine de type 1 dont les caractéristiques sont indiquées dans la pièce n°04 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de : **28 000 000 FCFA (Vingt-huit millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les présentes prestations font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles, ou à toute autre entreprise exerçant l'activité de vente de véhicules de génie civil homologués par le Ministère des Transports, et installés en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Fonds Spécial s'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) au titre de l'Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Bikok, **Tél : 696 17 58 96, 699 84 85 49**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Bikok, **Tél : 696 17 58 96, 699 84 85 49**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une Quittance de paiement à la Recette Municipale de la Commune de Bikok, d'une somme non-remboursable de **Quarante-cinq mille (45 000) Francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir à la Commune de Bikok, Service des Marchés, au plus tard **le 01/07/2024 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CBK/SG/2024 DU 28/05/2024 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4*4 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **Cinq cent soixante mille (560 000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunion de la CIPM de la Commune de Bikok, **le 01/07/2024 à 13heures précises**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Dossier administratif incomplet ou non conforme à l'issue d'un délai réglementaire de 48 heures accordé au soumissionnaire pour produire la pièce manquante ou remplacer la pièce non conforme ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 4- Le soumissionnaire figure sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par l'Autorité des Marchés et/ou l'Organisme chargé de la régulation des marchés ;
- 5- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures de la fourniture, notamment (la cylindrée, l'empattement, le rayon de braquage et la garde au sol) ;
- 6- Absence de certificat d'origine ou du certificat de garantie de l'équipement proposé ;
- 7- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
- 8- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- 9- Offre financière incomplète.

N.B : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'élimination pure et simple du soumissionnaire.

14-2. Critères essentiels

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La description du service après-vente ;
- La disponibilité des pièces de rechange ;
- Les références similaires au cours des cinq (05) dernières années ;
- La garantie ;
- Disponibilité du prospectus et de la fiche technique pour la fourniture de la marque de pick-up 4*4 proposée pour la livraison ;
- Spécifications techniques de la marque de véhicule utilitaire de type Pick up 4x4 proposé pour la livraison conforme à cinquante (50) sur cinquante-neuf (59) critères du Descriptif de la fourniture ;
- Délai de livraison ? 3 mois ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défailtantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la Commune de Bikok. **Tél : 696 17 58 96, 699 84 85 49.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 28 Mai 2024

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) A NGONA 1
(PHASE 1) DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 5 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
YAOUNDE V**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINADER - Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème}, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, pour les travaux de construction d'un Centre d'Education et d'Actions Communautaires (CEAC) à NGONA I (phase 1), dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparation ;
- Terrassement ;
- Ouvrages en infrastructures ;
- Ouvrages en superstructures ;
- Charpente, couverture et plafond ;
- Enduits intérieurs, extérieurs et revêtement ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD et assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINADER – Exercice 2024**, à hauteur de **Vingt-trois millions (23 000 000)** de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINADER – Exercice 2024**, à hauteur de **Vingt-trois millions (23 000 000)** de francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables aux services des Marchés de la Mairie de Yaoundé 5, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

VII- PRESENTATION DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) **exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies**, marqués comme tels. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur), contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) À NGONA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Remises des offres

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 09/07/2024 à **13heures précises**.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **Quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **Trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 09/07/2024 à **13heures précises**.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **Quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 09/07/2024 à **13heures précises**.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **Quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/07/2024 à partir de **14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé 5, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

11.1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;

Dossier financier incomplet ;

Conducteur des travaux ne remplissant pas tous les critères ;

Absence d'une attestation et d'un rapport descriptif de visite de site avec photos signé sur l'honneur par le soumissionnaire ;

Omission dans le Bordereau des Prix, d'un Prix Unitaire quantifié ;

Non satisfaction d'au moins **75% des critères essentiels**.

11.2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Présentation générale de l'Offre ;

Expérience du personnel de l'entreprise ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;

Attestation de solvabilité d'un montant minimal de dix millions (10 000 000) de francs CFA ;

Références de l'entreprise.

11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **75% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

14. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins-disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé 5.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE MBALMAYO

COMMUNIQUE N°06/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE DE L'AXE AKOMETAM-NGAT-ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE

Commandeur de l'ordre

Communiqué par Décision N°...06...../D/C.MBYO/CIPM/2024 du 06/05/2024 Portant publication des résultats du Marché relatifs

N°	Objet et lieu d'exécution	
09	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE DE L'AXE AKOMETAM-NGAT-ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.	B.P: 2 226,

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commune de Mbalmayo (Service Techni

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/AAMI/ONCC/CPIM/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LA PLANIFICATION, LA MISE À JOUR ET LA GESTION DU SITE WEB DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'ONCC lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la préqualification des sociétés devant participer à l'Appel d'Offre National Restreint pour la planification, la mise à jour et la gestion du site web de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

2. Consistance des prestations

La mission s'articulera autour des modules ci-après :

1- Obtenir toutes les informations du site web actuel les conserver dans un site temporaire pour les modifications et le lancement à nouveau ;

2- Ajouter toutes les informations manquantes en parlant aux bonnes personnes au sein de l'ONCC ;

3- Préparer un site de démo à présenter aux personnes compétentes de l'ONCC pour validation ;

4- Inspecter et mettre à jour tous les comptes de médias sociaux existants ;

5- Créer des comptes inexistantes ;

6- Renseigner les médias sociaux avec notamment :

- Photos

- Vidéos

- Entrevues

- Participation aux événements

- Partage d'information

- Communication efficace

- Marketing par courriel

- Optimisation du moteur de recherche

- Marketing des médias sociaux

3. Période d'exécution

La durée prévue pour la réalisation de cette prestation est de 18 mois.

4. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux sociétés de droit Camerounais domiciliées au Cameroun et spécialisées en matière des plates-formes informatiques.

5. Financement

Financement : Budget de l'ONCC des exercices 2024,2025 et 2026.

6. Remises des offres

Chaque dossier de candidature comprenant un dossier administratif et un dossier technique paraphés, rédigées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires, dont un original, devront parvenir sous plis fermé au plus tard le **24 Juin 2024 à 12 heures précises**, au siège de l'ONCC sis à Bonanjo Douala, 9ème étage porte 9/4.

7. Composition du dossier

Le Dossier de candidature sera présenté comme suit :

- Ø Une première enveloppe dite "**Enveloppe A**"
- Ø - **PIECES ADMINISTRATIVES** " contiendra les documents ci-après :
 - Une déclaration d'intention de soumissionner signée du Directeur Général de la Société soumissionnaire ;
 - L'original de l'attestation de conformité fiscale datant de moins de trois mois ;
 - Une copie du registre de commerce et du Crédit mobilier ;
 - Une copie de la carte de l'attestation d'immatriculation.
 - Ø Une deuxième enveloppe dite "**Enveloppe B- OFFRES TECHNIQUES**" contiendra :
 - Une plaquette de présentation du consultant ;
 - Les qualifications de ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de la compétence requise (Joindre les CV détaillés) ;
 - Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
 - Une brève description de la méthodologie de travail ;

Les deux enveloppes seront placées dans une grande enveloppe fermée portant la mention suivante :

Avis d'Appel A Manifestation d'Intérêt N°002/AAMI/ONCC/CPIM/2024 du 10 Juin 2024 pour la planification, la mise à jour et la gestion du site web de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

8. Critères d'évaluation

1- Critères d'évaluation des soumissionnaires en vue de la pré-qualification

- Présentation du Dossier et Compréhension de l'AAMI ; 05 Pts

- Présentation de l'entreprise

(Ancienneté, capital et capacité financière, logistiques et moyens humains) ; 30 Pts

- Expérience du soumissionnaire assortie de référence en rapport 30 Pts

avec les prestations offertes ;

- Offre technique avec la description des services offerts 35 Pts

et la méthodologie de travail

Total 100 Pts

2- Critères éliminatoires

Toute pièce administrative non conforme entrainera l'élimination pure et simple du soumissionnaire concerné.

Seuls les candidats ayant totalisé une note au moins égale à 70 points sur 100 pourront participer à l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE MBALMAYO

COMMUNIQUE N°04/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 12/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE D'APPLICATION D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMA****Commandeur de l'ordre de la valeur**

Communiqué par Décision N°...04...../D/C.MBYO/CIPM/2024 du 06/05/2024 Portant publication des résultats du Marché relatifs

N°	Objet et lieu d'exécution	Sou
07	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE D'APPLICATION D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.	Ets B

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commune de Mbalmayo (Service Techni

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès

*MBALMAYO le 6 Mai 2024**Le MAIRE***ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné**

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION 001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 À L'ATTENTION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DU SOUSMISSIONNAIRE MAK DISTRIBUTION SARL TEL: +237 696 32 15 91B.P. : 12640 YAOUNDÉ ENTITÉ ACHETEUSE : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II). INTITULÉ DU MARCHÉ: ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DU MOBILIER DE BUREAU. RÉFÉRENCE : N° 001/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 29 AVRIL 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le présent avis a pour objet de notifier notre Intention d'Attribuer le Marché susmentionné au Soumissionnaire MAK DISTRIBUTION SARL, pour un montant Taxes (HT) de Dix Neuf Millions Trois Cent Deux Mille Cinq Cent Soixante Neuf (19 302 569) FCFA. Le délai de Livraison est de Trente (30) Jours.

Nous attirons l'attention sur le fait que cet avis n'a nulle valeur de contrat entre l'entité acheteuse et le soumissionnaire; de même, il n'ouvre ni ne crée juridique

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 867/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE3/BB/2024 DU 04 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°064/DC/MINTP/CPR-FC/SPM/APM/2023 DU 11 JUILLET 2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME WEB BILINGUE DE SUIVI DES STAGIAIRES DE LA BAD AU SEIN DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de Demande de Cotation N°064/DC/MINTP/CPR-FC/SPM/APM/2023 du 11 juillet 2023 relative à la fourniture du matériel informatique pour la mise en place d'une plateforme web bilingue de suivi des stagiaires de la BAD au sein de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) du Ministère des Travaux Publics, Le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

PRESTATAIRE RETENU			
Nom et adresse	Prix final évalué en FCFA TTC	Classement	Observations
ETS EMERGENCE B.P: 30388 YAOUNDE TEL: 699 23 66 91 /672 70 82 97	27 266 513	1 er	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotations

PRESTATAIRES NON RETENUS		
Nom et adresse	Classement	Observations
CENEPRO BP: Yaoundé Tel: 679 10 16 54 / 693 46 85 25	2 ^{ème}	Offres non moins disante
3S MEDIA SARL BP: 8758 Yaoundé Tel: 242 10 98 29 / 677 77 93 21	3 ^{ème}	Offres non moins disante
AFRILUX BP : 30388 Yaoundé Tel : 690 58 76 28	4 ^{ème}	Offres non moins disante
MAK DISTRIBUTION SARL BP : 12640 Yaoundé Tel : 242 85 47 76 / 696 32 15 91	5 ^{ème}	Offres non moins disante
INTER ASYS CONSEILS BP : 12423 DOUALA Tel : 233 42 57 16		Non satisfaction aux exigences des caractéristiques de tous les six (06) équipements demandés
SINARES BP : 15052 - Yaoundé Tel : 678 08 05 02 /695 54 97 14		Non satisfaction aux exigences des caractéristiques de tous les six (06) équipements demandés

Le responsable de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint pour la souscription de son projet de Marché et la notification de sa Décision d'attribution.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°866/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 DU 04 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N°02262-24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 08 MAI 2024, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE PROTECTION DES BERGES SUR LE MAYO LIMANI ET AMCHIDE DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTREME NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation de gré à gré pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de protection des berges sur le mayo Limani et Amchide dans le département du Mayo Sava, Région de l'Extrême Nord, le résultat de l'évaluation des offres du soumissionnaire se présente comme suit :

N° du lot	Région	Attribitaire	Montant TTC lu en FCFA	Montant TTC Corrigé(FCFA)	Délais (mois)	Observation
Lot unique	Extrême Nord	ECTA BTP B.P. 785 Yaoundé Tél.: 222 229 11	108 255 152	108 255 152	08	Offre financière la mieux disante.

Le mandataire de l'entreprise attribitaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de marché. Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ABOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
YAOUNDE 5**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEDUB - Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, pour les travaux de réhabilitation D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ABOM dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

Travaux préparatoires
Maçonnerie et élévation
Charpente et couverture
Menuiserie bois
Electricité
Peinture

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2024 à hauteur de **Dix millions (10 000 000)** de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2024 à hauteur de **Dix millions (10 000 000)** de francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.

VII- PRESENTATION DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) **exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies**, marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ABOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Remises des offres

. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux

10. Cautionnement Provisoire

. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

11. Recevabilité des Offres

. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 08/07/2024 à partir de **14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé 5,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

11.1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;

Dossier financier incomplet ;

Omission dans le Bordereau des Prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Non satisfaction d'au moins **70% des critères essentiels**.

Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site signés sur l'honneur par le Soumissionnaire.

11.2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;

2- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;

3- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;

4- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;

5- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

14. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins-disant

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé 5.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le MAIRE

BALA Augustin

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°018 /C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE DES PNEUS AU FEICOM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE N°018 /C/FEICOM/DG DU 03 juin 2024

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE DES PNEUS AU FEICOM.

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 018 /D/FEICOM/DG du **03 juin 2024**

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire au Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ AFRICA DISTRIBUTION AND SERVICE (ADS) SARL BP : Douala-Cameroun, TÉL : (237)6 70 27 70 27	SOIXANTE-QUATORZE MILLIONS CINQ CENT QUATRE MILLE SOIXANTE ET UN (74 504 061) FRANCS CFA TTC	TROIS (03) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N°017/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2024 DU 10 JUIN 24 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II) FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUN REFERENCE DU MARCHÉ : N° 017/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2024 DU 28 MARS 2024 DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DES FOURNITURE D'ENTRETIEN POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

La Coordonnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement>, les résultats de la Demande de Prix ci-dessus référencés se présentent comme suit:

Nom du soumissionnaire	Note Technique /11	Prix Proposé HT de l'Offre en FCFA	Prix évalué HT de l'Offre en FCFA	Observations	Rang
Ets TEAM MP	11	6 607 000	6 607 000	Retenue	1 ^{er}
MASSANGO AFRIKA SARL	6	Éliminé			
SMART ENTREPRISE	Offre Non Conforme				

Le Représentant de ladite Entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Cellule des Marchés du PADFA II, pour la formalisation du projet de marché subséquent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION 017/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 À L'ATTENTION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DU SOUSMISSIONNAIRE ETS TEAM MP TEL: +237 691 282 843 ENTITÉ ACHETEUSE : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II). INTITULÉ DU MARCHÉ: ACQUISITION DES FOURNITURES D'ENTRETIEN POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II). RÉFÉRENCE : N° 017/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2024 DU 28 MARS 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le présent avis a pour objet de notifier notre intention d'attribuer le marché susmentionné au soumissionnaire Ets TEAM MP, pour un montant Taxes (HT) de Six Million Six Cent Sept Mille (6 607 000) FCFA. Le délai de livraison est de quinze (15) jours.

Nous attirons l'attention sur le fait que cet avis n'a aucune valeur de contrat entre l'entité acheteuse et le soumissionnaire; de même, il n'ouvre ni ne crée juridiquement aucun droit ni obligation au profit ou à l'égard de l'entité acheteuse ou du soumissionnaire.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEDUB - Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, pour les travaux de réhabilitation D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOULMEKONG dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

Travaux préparatoires
Travaux de maçonnerie et élévation
Travaux charpente et couverture
Travaux de menuiserie métallique
Travaux d'électricité
Travaux de peinture
VRD

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2024 à hauteur de **Quatorze millions cinq cent mille (14 500 000)** de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2024 à hauteur de **Quatorze millions cinq cent mille (14 500 000)** de francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.

VII- PRESENTATION DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) **exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies**, marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Remises des offres

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 08/07/2024 à partir de **14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé 5,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

11.1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;

Dossier financier incomplet ;

Omission dans le Bordereau des Prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Non satisfaction d'au moins **70% des critères essentiels**.

Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site signés sur l'honneur par le Soumissionnaire.

11.2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;

2- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;

3- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;

4- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;

5- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

14. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins-disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé 5.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le MAIRE

BALA Augustin

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°007/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 DU 11 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE
LA CANTINE À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE
YAOUNDÉFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection d'une entreprise devant exécuter **pour les travaux de réhabilitation de la cantine à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaounde.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- Travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Travaux fondation;
- Travaux de maçonnerie;
- Travaux de menuiserie ;
- Travaux de revêtement ;
- Travaux de peinture ;
- Travaux d'électricité ;
- Travaux de plomberie ;
- Travaux de toiture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de 16.000.000 (seize millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux constituent en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, justifiant de bonnes aptitudes en matière des travaux de construction de bâtiment recevant du public.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Fond Propre de l'ENSTP, Exercice 2024.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP à Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille)FCFA** dans le compte n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **09 Juillet 2024 à 12heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/MINTP/CPM-ENSTP/2023 du 11 Juin 2024**

Pour les travaux de réhabilitation de la cantine a l'école nationale supérieure des travaux publics de Yaoundé

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 320 000 (Trois cent vingt mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **09 Juillet 2024, à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Principaux critères éliminatoires :

- Absence et/ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (**hormis la caution de soumission**) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;

- f) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence de note méthodologique et du planning de chantier ;
- h) Non satisfaction de 80% des critères essentiels.

14.2 Principaux critères essentiels :

● N°	● Activité
● A)	● Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)
● B)	● Les références de l'entreprise
● C)	● La disponibilité du matériel et des équipements essentiels avec justificatif
● D)	● L'organisation, la conduite des travaux, le planning
● E)	● La présentation des offres

Le non-respect d'au moins 80% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

1.- Numéro vert de la CONAC :

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 11 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE MBALMAYO

COMMUNIQUE N°07/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DU VILLAGE AVEBE EN DEUX (02) PHASES DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D****Commandeur de l'ordre de**

Communiqué par Décision N°...07...../D/C.MBYO/CIPM/2024 du 06/05/2024 Portant publication des résultats du Marché relatifs

N°	Objet et lieu d'exécution	
10	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DU VILLAGE AVEBE EN DEUX (02) PHASES DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.	B.P

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commune de Mbalmayo (Service Techni

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE MBALMAYO

COMMUNIQUE N°01/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 11/03/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX CONFORTATIFS SUR LA RO 0102 DU PK 1+000 AU PK 1 + 200 (COMMISSARIAT CENTRAL – CARREFOUR PREFECTURE) DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMM****Commandeur de l'o**

Communiqué par Décision N°...01...../D/C.MBYO/CIPM/2024 du 06/05/2024 Portant publication des résultats du Marché relatifs

N°	Objet et lieu d'exécution	Soumissio
04	TRAVAUX CONFORTATIFS SUR LA RO 0102 DU PK 1+000 AU PK 1 + 200 (COMMISSARIAT CENTRAL – CARREFOUR PREFECTURE) DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.	ETS GLOBE

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commune de Mbalmayo (Service Techni

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE ANGLOPHONE D'ESSOS GROUPE 3 DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEDUB - Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, pour les travaux de réhabilitation D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE ANGLOPHONE D'ESSOS GROUPE 3 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- Travaux préparatoires
- Travaux de maçonnerie et élévation
- Travaux charpente et couverture
- Travaux de menuiserie bois
- Travaux d'électricité
- Travaux de peinture

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2024 à hauteur de **Dix-sept millions (17 000 000)** de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2024 à hauteur de **Dix-sept millions (17 000 000)** de francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.

VII- PRESENTATION DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) **exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies**, marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2024 DU 06/06/2024

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE ANGLOPHONE D'ESSOS GROUPE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Remises des offres

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 08/07/2024 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 08/07/2024 à partir de **14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé 5,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

11.1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclarations ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;

Dossier financier incomplet ;

Omission dans le Bordereau des Prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Non satisfaction d'au moins **70% des critères essentiels**.

Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site signés sur l'honneur par le Soumissionnaire.

11.2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;

2- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;

3- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;

4- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;

5- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

14. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins-disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé 5.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le MAIRE

BALA Augustin

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005
/AONO/MINEFIA/CDEN/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
HANGARS DANS LE CADREDES ACTIVITES DE LA CDEN,EN DEUX(02)LOTS.FINANCEMENT:BUDGET
AUTONOME DE LA CDEN,EXERCICE 2024IMPUTATIONS BUDGETAIRES:221001 ET 22 1002**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BA
IMPUTATION
22 1001 ET 22 1002

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvres des activités de la CDEN,le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN),Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence,un Avis-Ai: ^I.dIOifxesJ^atiQjaaEQiivert-pQiniies-travaux de Construction des Hangars en: deux(02)lots.

2. Consistance des prestations

Installation de chantier et Travaux préparatoires

- o Terrassement
- o Travaux de béton armé en fondations
- o Travaux de maçonnerie et du béton armé en élévation
- o Charpente - couverture
- o Electricité
- 0 Menuiserie métallique
- o Peintures
- o Plaque signalétique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de Vingt Millions (20000000)irancs CFA,soit dix millions pour le lot 1et dix millions pour le lot 2

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués de deux(02)lots:

Lot 1 :Travaux de Construction d'un hangar de stockage de foin à Fory, Arrondissement de Nyambaka, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

Lot 2:Travaux de Construction d'un hangar de stockage de foin à Bocklé,Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué,Région du Nord.

NB:Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un(01)lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais,ayant une expérience avérée-dans le domaine de la construction des bâtiments et du Génie Civil etjustifiant des capacités techniques et financières i-equises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avisd'Appel d'Offres,les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dansleurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord, Exercice 2024, lignes d'imputation budgétaire: 22 1001 et 22 1002. Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de Vingt Millions (20000000) francs CFA, soit dix millions (10 000 000) francs CFA par lot (10 millions par lot 1 et dix millions par lot 2).

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/222 27 21 15 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de trente mille (30 000) francs CFA, auprès de la BICEC CAS- ARMF n° 97568660001-28-14.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15, au plus tard le 08 juillet 2024 à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005 /
AONO/MINEFIA/CDEN/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS LE CADRE
DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN DEUX (02) LOTS.**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaires par lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la deux cent mille (200 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2. Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et sera effectuée le 08 JUILLET 2024 à 15 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CDEN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires-fixent.les conditions minimales à remplir. Le non-respect-de_cescritères entraine le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

a) Pièces Administratives:

Absence ou non-complétude de la pièce administrative après un délai de 15 jours - Absence de la caution de soumission ou présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent avis ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

b) Offre technique :

Note technique inférieure à 70% des offres ;

- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années.

c) Offre financière ;

- Offre financière incomplète (absence d'un ou plusieurs sous-détail des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le bordereau des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le devis quantitatif et estimatif).

I S.2.- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande issue du présent Appel d'Offres au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la plus avantageuse après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90)jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction-Administrative de la CDEN.-JJP-936 Garoua, Tel:2222721- 34/22227 21 15.

GAROUA le 10 Juin 2024

Le MAIRE

HAMIDOU SAIDOU

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°4 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE INSONORISÉ DE 1100 KVA ET LA SYNCHRONISATION AVEC LES DEUX GROUPE ÉLECTROGÈNES DE 500 KVA ET 450 KVA EXISTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **04 Juin 2024 à 12 H 00 min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°019/AONO/HGD/CIPM/2024 du 02 Mai 2024 pour la fourniture, l'installation et mise en service d'un groupe électrogène insonorisé de 1100 kVA et la synchronisation avec les deux groupes électrogènes de 500 kVA et 450 kVA existants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **19 Juin 2024 à 12 H 00 min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°019/AONO/HGD/CIPM/2024 du 02 Mai 2024 pour la fourniture, l'installation et mise en service d'un groupe électrogène insonorisé de 1100 kVA et la synchronisation avec les deux groupes électrogènes de 500 kVA et 450 kVA existants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **04 Juin 2024 à 13H00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **19 Juin 2024 à 13H00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

DOUALA le 11 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !